



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE ET ÉLECTIVE  
19 ET 20 FÉVRIER 2021  
DOSSIER PRÉPARATOIRE**

# SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

Page n°

<b>Introduction de la Présidente</b> .....	3
<b>Informations générales</b> .....	5
<b>Déroulement de l'Assemblée</b> .....	7
<b>Assemblée Générale Ordinaire 2019</b> .....	8
a) <i>Approbation du compte rendu</i> .....	8
<b>Projet fédéral « eVolution#2024 » – Mandat 2017/2020</b> .....	10
a) <i>Présentation du projet</i> .....	10
b) <i>Rapport d'activité - Saison 2019/2020 – Actualisation 2020/2021</i> .....	12
• <i>Analyse politique</i> .....	12
• <i>Saison 2019/2020 et actualisation 2020/2021</i> .....	14
c) <i>Rapport financier 2019/2020</i> .....	44
• <i>Analyse financière 2019/2020</i> .....	45
• <i>Exécution budgétaire au 31 août 2020</i> .....	56
• <i>Rapports de la Commissaire aux Comptes</i> .....	57
<b>Mandature 2020/2024</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
a) <i>Projections pour les saisons 2020/2021, 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024</i> .....	Erreur ! Signet non défini.
b) <i>Saison 2020/2021 - Budget actualisé</i> .....	Erreur ! Signet non défini.
c) <i>Saison 2021/2022 - Budget</i> .....	Erreur ! Signet non défini.
d) <i>Prêt Garanti par l'État (PGE)</i> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Élection des membres du Comité Directeur fédéral et du/de la Président.e – Mandat 2020/2024</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
a) <i>Présentation</i> .....	Erreur ! Signet non défini.
b) <i>Candidats au Comité Directeur fédéral : fiches de candidature et lettres de motivation</i> .....	Erreur ! Signet non défini.
c) <i>Candidature à la Présidence</i> .....	Erreur ! Signet non défini.



## Introduction de la Présidente

---

En cette fin d'année 2020 si exceptionnelle, l'heure est au bilan de mandat. L'heure est également à la gestion de la crise sanitaire et économique qui bouleverse notre pays tout entier, et forcément le mouvement sportif.

La saison 2019/2020 avait pourtant bien commencé, avec un ralentissement de la décroissance que notre mouvement EPGV connaît depuis quelques années. Nous étions à l'œuvre, dans la continuité de notre feuille de route et de notre projet politique « Evolution#2024 »..., puis la Covid-19 est arrivée !

Lorsqu'en mars, le confinement nous a contraint à cesser nos activités, nous avons su faire preuve d'agilité et d'innovation en étant, par exemple, les premiers à proposer des activités physiques et sportives à distance, avec le dispositif Sport Santé Chez Soi. Ce projet a pu voir le jour grâce à la formidable mobilisation de toutes les expertises, initié par le National puis très rapidement, endossé par les territoires.

Cet outil, Sport Santé Chez Soi (SSCS), créé dans l'urgence et dans la crise, a créé un extraordinaire sentiment d'appartenance à notre Fédération pour de nombreux licenciés qui ont alors découvert qu'ils étaient membres d'un mouvement d'envergure, mobilisés dans la crise !

Ce premier ébranlement a été un temps fort duquel a résulté un premier plan d'adaptation que nous avons été capables de déployer en quelques semaines, avant même la fin de la saison. En effet, dès le 16 mars, élus et personnels du siège ont travaillé d'arrache-pied pour adapter la feuille de route à travers 4 grands chantiers, avec des incidences sur la saison 2019/2020 bien entendu, mais également sur la saison 2020/2021.

Le premier, le projet « Solidarité COVID-19 » nous a permis de créer une Action Solidaire en direction des Clubs EPGV, par la voie des Comités Départementaux.

Le deuxième chantier est celui du Plan de Continuité 2019/2020, qui a été nécessaire pour redéfinir les priorités et ajuster les actions réalisées et restant à réaliser de la saison.

Le troisième, le Plan de Relance 2020/2021, a permis d'actualiser le prévisionnel des actions envisagées pour la saison 2020/2021.

Enfin, le quatrième, la Mobilisation coordonnée avec les structures, a été nécessaire pour structurer l'information et la communication à l'attention du réseau EPGV sur l'adaptation stratégique.

Dans le même temps, nous avons œuvré dans le but de maintenir au mieux l'activité et les ressources : la gouvernance, l'organisation des formations en distanciel, les informations régulières adressées aux Comités et aux Clubs sont autant de chantiers qui sont alors devenus nos priorités.

À ce moment, la solidarité et l'esprit de corps devenant indispensables, la communication est devenue un outil vital. La Lettre d'Info Fédérale adressée à un rythme hebdomadaire à l'ensemble du réseau et les Lettres d'Infos juridiques adaptées à chaque catégorie de structures ont permis de renforcer le lien avec tous dans cette période si particulière.

Enfin, le travail main dans la main avec les Comités Régionaux et Comités Départementaux a permis d'avancer à l'unisson dans nos actions. La concertation des Comités a pris la forme d'échanges directs entre élus territoriaux et nationaux, de sessions de travail en visioconférences avec les Présidents, ou encore de l'implication effective de ces derniers dans les groupes de travail notamment les plus stratégiques pour notre Fédération.

Dès ce premier confinement enfin, et alors que nous étions au beau milieu de la saison sportive, le Comité Directeur fédéral a réduit la voilure des actions pour se centrer davantage encore sur le club : accompagnement financier, réalisation d'outils favorisant la reprise et la rentrée si particulière qui nous attendait.

Une fois n'est pas coutume, dans cette introduction, je souhaite évoquer la saison 2020/2021. J'aime à penser que le contexte me permet cet écart et que vous ne m'en tiendrez pas rigueur.

Car dans la crise, il fut impossible de travailler sur l'adaptation de la saison 2019/2020 frappée de plein fouet, sans inscrire systématiquement nos travaux et décisions dans la perspective d'une saison 2020/2021 qui pouvait soit se dérouler sans encombre avec un retour à la vie normale, soit être impactée par une seconde vague pandémique mettant de nouveau nos activités au point mort.

Conscients que la rentrée serait complexe, l'été a été studieux et jalonné de travaux sur le Plan de Relance de la saison 2020/2021. Nous avons mis en place un Plan de Rentrée, activé des leviers d'influence pour sensibiliser les collectivités et élus municipaux et interpeller les instances politiques nationales tels que le Ministère et le CNOSF.

Nous avons également développé des outils pour les clubs et notamment ceux qui proposaient des activités en extérieur pendant l'été.

Nous savions que nous serions tous mis à mal dès septembre. La pression a bel et bien été là, pesant sur les épaules de chaque maillon de la chaîne que nous formons. animateurs, Dirigeants de Clubs, Comités Départementaux et Régionaux, Équipes du siège fédéral..., tous nous avons espéré que la rentrée se passe bien, puis la réalité du terrain nous a rattrapés avec des licenciés qu'il fallait faire revenir et rassurer, et avec des problèmes techniques liés à la saisie de licences, dont nous nous serions passés.

À peine avons-nous pris acte de cette nouvelle réalité que le second confinement nous imposait de nouveau un coup d'arrêt.

Dans la tempête, dans l'épreuve, rappelons-nous que la licence est au cœur de la machine fédérale. Le licencié et notre mission d'intérêt général doivent rester nos priorités.

Ainsi, coûte que coûte, et malgré la crise que nous traversons depuis le mois de mars, le projet politique « eVolution#2024 » mettant le club et les territoires au centre de ses préoccupations reste valable.

Je profite de ce moment, de cette fin de mandat, pour remercier chaleureusement mes partenaires de route. Les élus fédéraux ont été des alliés formidables, qui n'ont économisé ni leur temps ni leur énergie au service de la Fédération.

Je voudrai également adresser aux Élus, nouveaux ou en devenir, un message de bienvenue car certains vont découvrir la belle machine qu'est une Assemblée Générale fédérale.

Et enfin, pour les Élus de longue date, qui aimeraient - mais ne peuvent pas - transmettre le témoin dans cette belle course de relai qu'est la fonction de dirigeant bénévole, j'adresse un message de soutien et de remerciement pour l'investissement sans faille.

Oui, le contexte est perturbé et perturbant, mais nos engagements bénévoles ne varient pas et la crise ne nous fera baisser les bras, que nos Assemblées Générales se déroulent en distanciel ou en présentiel.

Certes, la crise frappe l'ensemble du mouvement sportif, et les autres fédérations rencontrent les mêmes difficultés que nous. Toutes ne sortiront pas de cette crise de manière égale, et certains acteurs sportifs ne survivront pas à cette terrible tempête. Seuls les plus agiles, seuls ceux capables de s'adapter et d'évoluer feront de cette crise une étape de leur histoire dont ils sont sortis renforcés. Soyons de ceux-là !

**Patricia MOREL,  
Présidente**

## Informations générales

---

Les modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale sont définies par les statuts et le règlement intérieur de la Fédération.

### a) Participation

**Article 16 – Composition (Statuts) :** « L'Assemblée Générale se compose des représentants des associations sportives affiliées (dénommés « délégués »), licenciés à la Fédération et élus par les assemblées générales des Comités Départementaux et les assemblées générales des Comités Régionaux...

*En cas d'empêchement du "délégué", celui-ci peut être remplacé par un suppléant qui assiste à l'Assemblée Générale de la FFEPGV avec les mêmes prérogatives que le délégué. Le suppléant est élu dans les mêmes conditions que le délégué. »*

**Article 29 – Prise de parole ((Règlement intérieur) :** « Seuls les délégués départementaux et régionaux sont autorisés à prendre la parole. »

**Article 30 – Règles de représentation (Règlement intérieur) :** « Le jour de l'Assemblée Générale, et avant l'ouverture, les représentants des Comités Départementaux et Régionaux justifient de leur identité, de leur pouvoir, de leur licence de la saison en cours. »

### b) Modalités de vote

**Article 31 – Règles de délibération (Règlement intérieur) :**

« L'Assemblée Générale peut valablement délibérer si :

- au moins 50 % des délégués départementaux et régionaux sont présents,
- au moins 50 % des voix sont représentées,  
sauf en ce qui concerne la modification des statuts et la dissolution de la Fédération (articles 40 et 41 des statuts fédéraux).

*Si ces proportions ne sont pas atteintes, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre de représentants présents.*

*Pour la validité du scrutin, sont pris en compte les votes, « contre », « abstention » et « pour » ; les suffrages exprimés devront représenter la majorité absolue des voix comptabilisées à l'ouverture de l'Assemblée Générale.*

*La majorité arithmétique, 50 % arrondi au chiffre supérieur, est appliquée pour déterminer la majorité absolue (exemple : si le nombre de voix est égal à 801, la majorité absolue sera de 401 voix).*

*Si cette majorité n'est pas atteinte, sur proposition du Comité Directeur, un examen complémentaire ou un réajustement du motif de la délibération est possible. Ensuite, un second vote a lieu, dans les mêmes conditions.*

*Si cette majorité n'est pas atteinte, le motif de la délibération est déclaré refusé pour cette Assemblée Générale.*

*Les votes par procuration ou par correspondance sont interdits. Le délégué mandaté est seul autorisé à voter. »*

## **Article 17 – Conditions de vote (Statuts)**

« Les votes par procuration et à distance sont interdits. Les votes de l'Assemblée Générale portant sur des personnes, ont lieu selon des modalités garantissant le secret.

À l'Assemblée Générale fédérale, les délégués des Comités Départementaux et des Comités Régionaux disposent d'un nombre de voix déterminé de la façon suivante :

### ➤ **Article 17.1 – Pour les délégués des Comités Départementaux**

Chaque délégué dispose d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences individuelles délivrées la saison précédente dans le département et selon le barème suivant :

- De 1 à 250 licenciés : 1 voix,
- De 251 à 500 licenciés : 2 voix,
- De 501 à 750 licenciés : 3 voix,
- de 751 à 1 000 licenciés : 4 voix,
- de 1 001 à 10 000 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche complète ou non de 1 000 licenciés,
- au-delà de 10 000 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche complète ou non de 2 500 licenciés.

Seules sont prises en compte, les licences individuelles délivrées dans le département la saison précédente.

### ➤ **Article 17.2 – Pour les délégués des Comités Régionaux**

Chaque délégué dispose d'un nombre de voix égal à 25 % des voix attribuées aux Comités Départementaux composant la région, arrondi à la voix inférieure si la fraction est inférieure à 50 et à la voix supérieure si la fraction est égale ou supérieure à 50.

Seules sont prises en compte, les licences individuelles délivrées dans la région la saison précédente.

### ➤ **Article 17.3 – Représentation en Assemblée Générale fédérale**

Les délégués des Comités Départementaux ou Comités Régionaux ne peuvent représenter qu'une seule structure en Assemblée Générale fédérale, soit un Comité Départemental, soit un Comité Régional. »

## Déroulement de l'Assemblée

---

### HORAIRES PRÉVISIONNELS

#### Vendredi 19 février 2021

- 13 h 30 : Émargement des Comités
- 14 h 00 : Ouverture de l'Assemblée
- 18 h 00 : Fin des travaux

#### Samedi 20 février 2021

- 8 h 30 : Émargement des Comités
- 9 h 00 : Reprise des travaux
- 12 h 30 : Clôture de l'Assemblée

### ORDRE DU JOUR

#### • **Assemblée Générale Ordinaire**

- ✓ Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale des 14 et 15 décembre 2019 d'Arles
- ✓ Projet fédéral « eVolution#2024 » - Saison 2019/2020 :
  - ⇒ Rapport moral
  - ⇒ Rapport d'activité
  - ⇒ Rapport financier
- ✓ Projection pour les saisons 2020/2021 à 2023/2024 :
  - ⇒ Présentation
  - ⇒ Saison 2020/2021 : actualisation des actions et du budget
  - ⇒ Saison 2021/2022 : budget
  - ⇒ Prêt Garanti par l'État
- ✓ Bilan du mandat 2017/2020
- ✓ Comité Directeur – Mandature 2020/2024 : élections des membres et du/de la Président.e

## Assemblée Générale Ordinaire 2019

### a) *Approbation du compte rendu*

Le compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des 14 et 15 décembre 2019 d'Arles (13) a été adressé aux Comités Départementaux et Comités Régionaux EPGV le 2 juillet 2020 par courrier électronique.



**Vos questions sur le compte rendu de l'Assemblée Générale d'Arles ?**

### **PROJET DE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des 19 et 20 février 2021 valide-t-elle le compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des 14 et 15 décembre 2019 d'Arles (13) ?

Résultats :	Pour :		Contre :		Abstention :	
-------------	--------	--	----------	--	--------------	--



**MANDAT 2017/2020**

**Projet fédéral « eVolution#2024 »**

**Saison 2019/2020**

**Rapport d'activité - Rapport financier**

**Saison 2020/2021 – Actualisation**

## Projet fédéral « eVolution#2024 » – Mandat 2017/2020

### a) Présentation du projet

Le projet fédéral « eVolution#2024 », validé par l'Assemblée Générale fédérale des 10 et 11 février 2018 de Reims, a pour ambition et choix stratégique d'inverser la courbe des licences, de stopper les désaffiliations et de redevenir leader du Sport Santé.

4 axes constituent l'architecture du projet :

- Axe 1 : Actions au service du développement
- Axe 2 : Environnement sociétal et institutionnel
- Axe 3 : Organisation et vie fédérale
- Axe 4 : Offres et pratiques

Dans un contexte turbulent où la baisse des adhérents devient une préoccupation, le Comité Directeur fédéral a choisi de placer le Club EPGV au centre de son Plan d'Actions Stratégiques 2018/2020, avec l'objectif global de « Conquérir des pratiquants ».

Trois acteurs principaux sont ciblés : le licencié/pratiquant, le dirigeant, l'animateur.

Les objectifs opérationnels sont de fidéliser, recruter et développer.

Pour atteindre ces objectifs, il convient principalement :

- 1) D'offrir aux licenciés/pratiquants une offre adaptée à leurs besoins et à leurs attentes ;
- 2) D'accompagner les dirigeants bénévoles dans la conduite de leurs missions et la réalisation du projet associatif local ;
- 3) De former les animateurs pour qu'ils assimilent nos fondements pédagogiques et proposent des séances aux contenus variés et diversifiés.

Ainsi, sur la durée du mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale fédérale de décembre 2020 et bien au-delà, des services, des outils, améliorés et innovants, vont être déployés et portés au bénéfice du Club EPGV.

Pour ce faire, la Fédération s'appuiera sur :

- Une organisation en Groupes Projet(s), réunissant élu-e-s du Comité Directeur fédéral et personnels du siège, auxquels pourront être associés des acteurs du réseau.
- Un budget de fonctionnement et d'investissement optimisé.

	<b>TOTAL 2018/2020</b>
Budget fonctionnement (charges)	<b>25 289 761 €</b>
<i>Dont Plan d'Actions Stratégiques</i>	<i>17 089 261 €</i>
Budget investissement	<b>1 416 500 €</b>
<i>Dont Plan d'Actions Stratégiques</i>	<i>1 235 000 €</i>
<b>TOTAL</b>	<b>26 706 261 €</b>

Les actions proposées seront déployées en étroite collaboration avec les Comités Départementaux et Comités Régionaux EPGV.

# LE CLUB EPGV

## Dirigeants

**Formation des dirigeants**  
(incluant l'évolution de l'Aide de proximité)

**Programme de fidélité**  
(avantages des partenaires)

**Valorisation des dirigeants**

**Outil de facilitation de la gestion associative**  
(incluant le regroupement d'employeurs)

**Faciliter la gestion de l'emploi**  
(mutualisation)

**Communication directe et ciblée aux dirigeants**

**Prise de licence directe et en ligne**  
(y compris la cotisation au club)

**Ré-affiliation par tacite reconduction**  
(intention d'une étude actée)

## Licenciés / Praticants

### Fidéliser

**Le Senior actif**  
(y compris les activités extérieures)

**L'Adulte, extérieur & tendance**

**Programme de fidélité**  
(avantages des partenaires)

**Partenariats spécifiques pour chaque cible**

**Communication directe et ciblée aux praticants**

**Prise de licence directe et en ligne**

## Animateurs

**Accompagner l'animateur vers l'emploi incluant entre autres :**

- **Formation continue**
- **Formation professionnelle vers le niveau IV**
- **Contenus pédagogiques vidéos**  
(type chaîne YouTube accessible aux licences animateurs)

**e-Learning**

**Valoriser la licence Animateur**  
**Communication directe et ciblée aux animateurs**

**Institut de formation**  
(intention d'une étude actée)

Événementiel fédérateur (dont Regroupements territoriaux thématiques)

## Recruter

Communiquer sur le projet associatif, le sens de l'engagement à l'EPGV, les différentes formes d'engagement

**Formation des dirigeants**

**Intégrer des bénévoles à l'organisation des événements**  
(salons, conventions...)

**Partenariat avec des associations de bénévoles**  
(création bourse du bénévolat)

**Pack de bienvenue**  
**Club Innovant**  
(souplesse des formats de pratique et des modes d'adhésion)

**Pack Sport Santé**  
**Plateforme de marque**  
**Refonte du site internet**  
**Utilisation des réseaux sociaux**  
**Programme de parrainage**

**CQP ALS**  
(Présentiel / Distanciel)

**Accueillir les STAPS**

## Développer

**Formation des dirigeants**  
(dont CFGA présentiel / distanciel)  
**Institut de formation pour les dirigeants**  
(intention d'une étude actée)

**Renforcer l'offre « Petite Enfance 9 mois à 3 ans »**

**Renforcer l'offre « Sport en Entreprise »**

**Communiquer sur la mutualisation de l'emploi**

**S'approprier l'offre de pratiques**

## b) **Rapport d'activité - Saison 2019/2020 – Actualisation 2020/2021**

### • **Analyse politique**

Cette saison 2019/2020 est la deuxième saison pleine de réalisation du mandat politique 2017/2020 et de mise en œuvre du projet fédéral « eVolution#2024 ».

Aussi, la particularité de cette saison réside en 2 temps caractéristiques qui ne peuvent être ignorés à la lecture des statistiques.

❖ De septembre 2019 à mars 2020, l'élan du renouveau de la Fédération se poursuit...

En septembre 2019, la saison est lancée avec en ligne de mire l'Assemblée Générale fédérale de décembre 2019 qui favorisera une continuité affirmée du projet fédéral « eVolution#2024 ».

Au titre de cette saison, quelques grands projets vont se poursuivre, vont être ajustés, vont être lancés qui visent à conquérir un public externe et à apporter plus de services à l'interne et plus particulièrement aux clubs EPGV et donc aux licenciés :

- ⇒ Poursuite du déploiement de la marque « Vitafédé – Ça bouge à l'EPGV ! » avec une harmonisation entre la charte graphique institutionnelle et celle de cette marque ;
- ⇒ Déploiement d'AssoConnect, brique du Bureau Virtuel du dirigeant et action phare de la transition numérique dans laquelle investit la Fédération ;
- ⇒ Poursuite du développement du nouveau portail fédéral ;
- ⇒ Construction et déploiement d'une offre de formations et de pratiques par univers ;
- ⇒ ...

Nous ne pourrions être exhaustives, tout un chacun connaît et sait l'ampleur des travaux engagés par l'équipe fédérale, élu-e-s et personnels, avec une volonté, une disponibilité et un engagement forts d'être toujours plus au service des clubs.

❖ À partir de mars 2020, un évènement externe contrariant...

Dès la mi-mars, la COVID-19 impacte la France qui se met en sommeil. Le réseau EPGV n'est pas épargné ; il ne se résigne pas pour autant.

La Fédération qui, depuis le début du mandat, a appris à fonctionner en mode agile, adapte alors son projet, son organisation, son fonctionnement et innove en maintenant son objectif : accompagner et servir le club EPGV :

- ⇒ Dès les premiers jours du confinement, l'activité « Sport Santé Chez Soi » est déployée. Afin de faire rayonner la Fédération et de répondre à un enjeu de santé publique, cette offre de pratiques est rendue accessible à l'ensemble de non-concitoyens ;
- ⇒ Le siège fédéral se mobilise. Le télétravail se met en place dès l'annonce du confinement. Le calendrier des réunions institutionnelles est révisé avec dorénavant des réunions de Bureau Directeur et de Comité Directeur hebdomadaires en visioconférence ;
- ⇒ À partir du mois d'avril, une stratégie d'adaptation du Projet fédéral « eVolution#2024 » est activée ;
- ⇒ Une communication régulière est adressée aux Comités Régionaux, Comités Départementaux et Clubs : Lettre d'information de la Présidente, Info-Juridiques, protocole sanitaire de reprise ;
- ⇒ Pour accompagner les clubs, le Comité Directeur vote la création d'une ligne « Solidarité COVID-19 » dotée de 100 000 €.
- ⇒ ...

Après le confinement et avec le déconfinement, la Fédération prépare la rentrée de la saison 2020/2021 et s'engage déjà sur l'avenir de la FFEPGV.

3 actions caractéristiques peuvent être mentionnées :

- Le Plan de Mobilisation Coordonnée des Structures ;
- L'expérimentation d'une offre de pratiques Sport Santé Chez Soi Encadrée ;
- Une minoration de 50 % du tarif de l'affiliation pour tous les clubs EPGV.

❖ Des chiffres en demi-teinte et une raison de rester optimiste...

Comme les dernières saisons, la baisse des affiliations est non-négligeable soit -2,77 % correspondant à - 155 Clubs EPGV.

Au titre des licences individuelles, nous ne pouvons que constater une diminution de 1,425 % soit - 6 885 licenciés.

Toutefois, force est de souligner que sur la fin de la saison, marquée par la Covid-19 et le confinement, la Fédération n'a enregistré que 5 312 licences alors que traditionnellement, sur les mois de mars à juin, près de 15 000 licences sont enregistrées.

Si tel avait été le cas sur cette saison 2019/2020, portant ainsi le nombre de licences individuelles à près de 485 000, vraisemblablement nous aurions pu affirmer que l'enrayement de la baisse du nombre de licenciés est effectif.

Nous pouvons donc croire en des saisons meilleures !

La saison 2019/2020 a été dense et intense en événements bien-sûr, en émotions, en rebondissements, en travail et en solidarité. Solidarité de tous les acteurs à l'égard de toutes et tous, et à tous les niveaux du Réseau EPGV !

Nous pouvons toutes et tous être fiers de ce que nous avons accompli durant cette saison pour servir les clubs et les licenciés.

Merci à vous !

**Simone LEFEBVRE, Secrétaire Générale**  
**Françoise CRIST MOULIERAC, Secrétaire Générale Adjointe**

- **Saison 2019/2020 et actualisation 2020/2021**

<b>Stratégie transverse : Responsabilité Sociale et Environnementale de la FFEPGV (RSE)</b>	
<b>Actions</b>	<b>Réalisation / État d'avancement au 31 août 2020</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les structures EPGV, Comités Régionaux et Comités Départementaux, dans leur fonctionnement, notamment sur un plan matériel et logistique, dans un objectif d'optimisation et de facilitation de l'engagement bénévole et du travail au quotidien.</li> </ul>	<p>Lancement des premiers Trophées de la RSE. Définition d'une stratégie et d'une feuille de route de la RSE à la FFEPGV.</p>

<b>Stratégie globale</b>	
<b>Environnements interne &amp; externe</b>	
<b>Actions</b>	<b>Réalisation / État d'avancement au 31 août 2020</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La marque</b> : créer et déployer une marque commerciale pour favoriser une image dynamique, sympathique et accessible, rassembleuse du plus grand nombre, vecteur de visibilité et de reconnaissance.</li> </ul>	<p>Suite à l'Assemblée Générale d'Arles de décembre 2019, la marque « Vitafédé, Ça bouge à l'EPGV ! » a été retravaillée avec une volonté de cohabitation et de présence affirmée de la FFEPGV au travers des logos et de tout visuel.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pack Sport Santé</b> : déployer une offre innovante reposant sur une pratique complète et diversifiée (intérieure, extérieure, encadrée, en autonomie).</li> </ul>	<p>Le Pack Sport Santé est aujourd'hui l'outil du module commun « Activité Physique Adaptée » et de la mise en place du Sport sur Ordonnance sur l'ensemble du territoire. Le plan de déploiement du Pack Sport Santé pour tous est à créer en lien avec le développement des activités en extérieur.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les relations aux publics</b> : offrir, aux Comités Régionaux et Comités Départementaux, une prestation visant à développer leurs relations avec les médias et les réseaux d'influence.</li> </ul>	<p>En fonction des sollicitations et des demandes émanant des structures, Codep, Coreg, voire clubs, un accompagnement a été réalisé par l'Agence Shadow Communication.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Événement fédérateur</b> : organiser des événements fédérateurs sur les territoires, en relation avec les Comités Régionaux, à l'adresse des dirigeants, des animateurs et des licenciés, du grand public, des médias et des institutionnels.</li> </ul>	<p>Le Comité Directeur de juin 2019 avait validé la mise en place d'un évènement en 2 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étape 1 : « Vitafédé, Tour des régions » organiser une tournée d'événements en région de janvier à décembre 2020 sur la base d'un appel à projets, avec 1 événement par région.</li> <li>- Étape 2 « Vitafédé, Tour final », le point d'orgue lors de l'Assemblée Générale fédérale les 11, 12 et 13 décembre 2020 à Antibes Juan-les Pins (06).</li> </ul> <p>En raison de la crise sanitaire de la Covid-19, la majorité des évènements sur les territoires a été reportée sur la saison 2020/2021. L'évènement point d'orgue, prévu lors de l'Assemblée Générale fédérale, est annulé.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Assises de la Formation</b> : réalisation des Assises de la Formation à l'EPGV. 3 jours de réflexion impliquant les acteurs départementaux, régionaux, nationaux de la formation.</li> </ul>	<p>Les Assises de la Formation se sont tenues à Paris du 28 au 30 janvier 2020. Elles ont permis de réunir les acteurs départementaux, régionaux et nationaux autour de la formation, soit 91 personnes.</p> <p>8 ateliers ont été proposés : Le marché de la formation et les partenariats ; L'optimisation du recrutement au service du développement ; Les formateurs ; Les animateurs ; Le référencement de l'offre de formation ; La digitalisation des formats de formation ; La démarche qualité ; La structuration du réseau de formation.</p> <p>Le Livre Blanc de ces Assises a été réalisé et diffusé.</p>

## Stratégie globale (suite)

### Environnements interne & externe

Actions	Réalisation / État d'avancement au 31 août 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Observatoire des Publics et des Pratiques (OPP)</b> : étudier les causes de désaffiliation, étudier les besoins et attentes de consommation des différentes cibles ; assurer une veille environnementale ; conduire et accompagner la production de diagnostics territoriaux.</li> </ul>	<p>L'OPP a mis en œuvre la feuille de route prévue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquêtes réalisées selon une méthodologie professionnelle sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Perception de la licence auprès des licenciés EPGV.</li> <li>✓ Motifs et parcours de désaffiliation des clubs EPGV.</li> <li>✓ Les associations EPGV face au confinement.</li> <li>✓ Les pratiques sportives des licenciés EPGV pendant le confinement.</li> </ul> </li> <li>- Veille sur les publics et les pratiques : parution mensuelle (6 numéros).</li> <li>- Statistiques mensuelles et interactives.</li> <li>- Outil de diagnostic territorial.</li> <li>- Réponses aux demandes d'analyses statistiques, tant au niveau du siège fédéral que des structures territoriales.</li> <li>- Création et structuration d'un SharePoint qui permet à toutes les structures (clubs, CODEP, COREG, siège fédéral) et à tous les utilisateurs d'accéder aux données et publications.</li> </ul> <p>Le poste de Chargé de missions statistiques au sein de l'OPP a été pérennisé.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Institut de Recherche en Activité Physique et Santé (IRAPS)</b> : conduire des recherches reposant sur une mesure des impacts physiques, sociaux et psychologiques d'une pratique d'activités physiques de type EPGV et favorisant une promotion globale des valeurs et du projet associatif de la FFEPGV.</li> </ul>	<p>3 recherches sont en cours au sein de l'IRAPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Impact du marketing social dans les actions collectives de prévention ». Cas des ateliers prévention des chutes chez les personnes âgées - CHU Saint-Etienne.</li> <li>- « Pratique sportive des seniors et modes de vie actifs ». Recherche portée par les membres du Groupe de Recherche Socio-Historique (Université de Toulouse, Strasbourg, Bordeaux, Grenoble, ILEPS de Cergy-Pontoise). Étude sociologique engageant une collaboration interuniversitaire et Universités/FFEPGV.</li> <li>- « Activité physique et vieillissement actif en milieu associatif » - Université Reims Champagne-Ardenne.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Institut de formation</b> : conduire une réflexion visant la création éventuelle de cet Institut de formation.</li> </ul>	<p>Une réflexion collective a été menée sur ce sujet pendant les Assises de la Formation (janvier 2020), dans l'atelier « Structuration du réseau de formation ».</p>



## Stratégie globale

### Environnements interne & externe

Actions	Réalisation / État d'avancement au 31 août 2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Démarche Qualité</b> : mettre en œuvre la réforme de la formation professionnelle engagée par l'État et labelliser le réseau des Organismes de Formation EPGV.</li> </ul>	<p>Accompagnement des Comités Régionaux et DROM - Corse (Conseillers Techniques Régionaux, Conseillers Référents Territoriaux, Directeurs de Structure, assistantes de l'Organisme de Formation et Dirigeants) dans la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle, notamment de la Démarche Qualité : réunions d'information, formations (intervention de l'Afnor), mise à jour et création de documents, suivi individualisé de chaque organisme de formation.</p> <p>En juillet 2020, 3 personnes de la Direction Technique Nationale se sont formées à la fonction d'auditeur qualité Qualiopi auprès de l'AFNOR.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Crise sanitaire</b> : accompagnement des structures et des personnels techniques.</li> </ul>	<p>Dans le cadre de l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la Fédération a, dès le printemps, mis en place un Plan d'adaptation stratégique du projet fédéral « eVolution#2024 » et des plans associés, Plan de continuité 2019/2020 et Plan de relance 2020/2021.</p> <p>Le plan d'adaptation stratégique a été présenté aux Comités Régionaux et aux Comités DROM et Corse au cours de réunion en visio-conférence, début mai 2020.</p> <p>Durant cette période qui a marqué la fin de la saison 2019/2020, 3 décisions importantes, à l'adresse du Réseau EPGV, ont été prises par le Comité Directeur Fédéral :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au titre de l'exercice 2019/2020, la création d'une ligne budgétaire « Solidarité Covid-19 », alimentée à hauteur de 100 000 € et destinée à accompagner et valoriser les dirigeants et animateurs de club durant cette période difficile ;</li> <li>- Une minoration de 50 % du montant de l'affiliation pour la saison 2020/2021 ;</li> <li>- La conduite d'un plan de mobilisation coordonnée des structures visant à répertorier les actions que la Fédération, les COREG et les CODEP déploient ou pourraient déployer à l'adresse des clubs pour la rentrée 2020/2021.</li> </ul> <p>La Fédération a également œuvré régulièrement à l'accompagnement du Réseau EPGV, dirigeants et animateurs de club, CODEP &amp; COREG :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettre d'Information de la Présidente, adressée chaque semaine à l'ensemble du Réseau ;</li> <li>- Élaboration des Info-Juridiques et communication à l'ensemble du Réseau, de manière régulière et dès que l'actualité le nécessitait ;</li> <li>- Prise en compte des directives ministérielles et diffusion de préconisations à destination des clubs et du réseau des Organismes de Formation pour la mise en place des formations ;</li> <li>- Création d'une offre en ligne (vidéos et live) ;</li> <li>- Préparation à la reprise des activités.</li> </ul>

**Cible principale : le club EPGV**

**Objectifs opérationnels : Fidéliser, recruter, développer**

<b>Actions</b>	<b>Réalisation / État d'avancement au 31 août 2020</b>
<b><u>Bénéficiaire : Le Dirigeant</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bureau virtuel : développer des outils et des services numériques à l'adresse des dirigeants, favorisant simplification de gestion, de fonctionnement et de communication.</li> </ul>	<p>La solution AssoConnect a été lancée cette saison. Son déploiement et son appropriation par les clubs EPGV doivent se poursuivre. À terme, certaines de ces fonctionnalités pourraient être intégrées au Bureau virtuel.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mutualisation de l'emploi : élaborer un guide « Les pratiques de mutualisation de l'emploi ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarches de mutualisation accompagnées par le service juridique durant la saison 2019/2020.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mutualisation de l'emploi : accompagner les Comités Départementaux qui le souhaitent dans la mise en place de groupements d'employeurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un groupe de travail sur la structuration des associations Codep. La réflexion a abouti à la mise en place du Club Départemental VitaFédé qui s'appuie sur des expériences de terrain. 11 Comités Départementaux ont fait acte de candidature pour expérimenter le projet.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer une bourse EPGV du bénévolat et ainsi favoriser la rencontre entre les besoins, même occasionnels des structures, et les personnes souhaitant s'investir bénévolement, même occasionnellement.</li> </ul>	<p>La bourse du bénévolat est une fonctionnalité du Bureau virtuel à développer.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation du dirigeant (dont Certificat de formation à la gestion associative – CFGA – en présentiel / distanciel).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non réalisation des formations Dirigeants programmées entre mars en juin 2020. Un travail est engagé pour déterminer un cadre de mise en œuvre de la formation des dirigeants en collaboration avec les Comités Régionaux, en présentiel et en distanciel.</li> <li>Proposition d'un format mixte de formation (présentiel et distanciel) qui apparaît comme une évidence pour le réseau.</li> <li>Abandon de la mise en place du CFGA sous son format réglementaire : peu de candidats déclarés et mise en œuvre locale nécessaire pour assurer le suivi des candidats. Réflexion vers la création d'un certificat de formation dirigeant fédéral (sans alternance).</li> </ul>

**Cible principale : le club EPGV**

**Objectifs opérationnels : Fidéliser, recruter, développer**

**Actions**

**État d'avancement – Saison 2020/2021**

**Bénéficiaire : Le Dirigeant**

<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Club Départemental VitaFédé.</li> </ul>	<p>11 Comités Départementaux vont mettre en place un Club Départemental VitaFédé. Outil de développement des activités au niveau du Codep, le Club VitaFédé a pour objectif de pallier les fragilités structurelles des associations EPGV : relève du dirigeant, désaffiliations, lourdeurs administratives dans la gestion des clubs. Le modèle a été construit en tenant compte des expériences de terrain.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le catalogue des aides de proximités dirigeants.</li> </ul>	<p>Le catalogue 2020/2021 des aides de proximité a été adressé pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive aux Codep et Coreg. Il comporte l'ensemble des thématiques pouvant être abordées lors des formations décentralisées organisées par les Coreg ou les Codep : vie associative, comptabilité, communication, juridique, numérique, technique. Les interventions sont assurées par des personnels du siège.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des dirigeants : dynamiser la formation des dirigeants et proposer des formations pratiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail sur la définition d'un catalogue des formations à destination des dirigeants en y intégrant les outils digitaux tels que le e-learning et le mobile-learning.</li> <li>Proposer des savoirs utiles pour la gestion associative et la gouvernance.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement des dirigeants de clubs face à la crise sanitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer des solutions techniques et pédagogiques permettant de maintenir une activité en toute sécurité dans les clubs EPGV malgré la crise sanitaire.</li> <li>Attirer de nouveaux pratiquants grâce à une offre en ligne.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>I-Réseau V3.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de la nouvelle version de la solution dès l'été 2020. Pour rappel, la mise en place de la version V3 d'I-Réseau a été rendue nécessaire, d'une part pour améliorer un outil structurellement défaillant et d'autre part, pour renforcer la sécurité des données personnelles qui nous sont confiées.</li> <li>Face aux difficultés rencontrées en début de saison 2020-2021 et afin de créer les meilleures conditions possibles d'une prise en main de la nouvelle base, la Fédération a mis en place un plan d'accompagnement à l'adresse des CODEP :             <ul style="list-style-type: none"> <li>Un « pas à pas » en 5 étapes, disponible sur la page d'accueil d'I-Réseau ;</li> <li>Des sessions de formation en direction des personnels administratifs ;</li> <li>Un accompagnement par des personnels volontaires du siège qui ont pris contact directement avec les personnels administratifs.</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Portail fédéral.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement et poursuite des développements : différents espaces (membre, licencié, dirigeant, animateur, structures) permettant à chacun des acteurs du réseau de trouver une réponse rapide et claire à leurs interrogations.</li> </ul>

**Cible principale : le club EPGV**

**Objectifs opérationnels : Fidéliser, recruter, développer**

<b>Actions</b>	<b>Réalisation / État d'avancement au 31 août 2020</b>
<b><u>Bénéficiaire : L'Animateur</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Bureau virtuel : développer des outils et des services numériques à l'adresse des animateurs, favorisant simplification de gestion, de fonctionnement et de communication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le développement du "Bon coin" GV offrant un service d'échange de matériels est prévu en 2020/2021.</li> <li>Évolution de la plateforme I-Programmes-EPGV : réflexion à poursuivre.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>CQP ALS AGEE (Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression) : déployer une offre de formation présentiel / distanciel.</li> </ul>	<p>Le CQP mixte a été initialement mis en place dans 5 régions au cours de la saison 2019/2020 : Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un accompagnement individualisé des Organismes de Formation a été réalisé.</p> <p>La crise sanitaire a accéléré le déploiement du CQP mixte ce qui a permis à chaque Organisme de Formation de maintenir les formations démarrées, voire d'ouvrir d'autres formations. Au total, 26 sessions ont eu lieu.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Animateur, créateur de club innovant : former et accompagner les animateurs dans cette dynamique.</li> </ul>	<p>Les travaux en cours du groupe « Évolution de la licence » ainsi que les nouveaux programmes d'activités se poursuivent.</p> <p>La crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas permis de mettre en place la formation et l'accompagnement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer les conditions d'une appropriation de l'offre de pratiques par des actions variées de découverte, d'information et de sensibilisation.</li> </ul>	<p>La crise sanitaire n'a pas permis la réalisation de cette action. Toutefois, le développement de l'offre de formation digitale et l'accompagnement des animateurs ont permis d'amorcer cette appropriation.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une communication directe et ciblée à l'adresse des animateurs.</li> </ul>	<p>Le nouveau portail internet intégrera un réseau social fédéral permettant une communication directe de la part de la Fédération, de ses Comités et des Clubs vers les pratiquants, les animateurs et les dirigeants. Le déploiement est prévu en 2020/2021.</p>

**Cible principale : le club EPGV**

**Objectifs opérationnels : Fidéliser, recruter, développer**

**Actions**

**État d'avancement – Saison 2020/2021**

**Bénéficiaire : L'Animateur**

- **Démarche Qualité et référencement des formations** : labelliser les formations EPGV pour permettre leur financement par les organismes dédiés

Suite de la mise en place de la réforme de la Formation et afin de permettre une meilleure prise en charge financière de notre offre de formation, un travail est en cours sur le référencement de nos formations certifiantes et la création de Titres à Finalité Professionnels.  
Ces démarches permettront d'accéder aux dispositifs de financement des formations pour nos animateurs.

- **Digitalisation des formations** : faciliter l'accès à la formation (temps, coûts).

- Suite de la digitalisation des formations sous format mixte combinant les modalités présentiels et distancielles (e-Learning > Sporteef et mobile-Learning > EPGV Learning), avec pour objectif d'informer et d'accompagner les Équipes Techniques Régionales dans les évolutions pédagogiques de la formation, la DTN a mis en place des webinaires sur la plateforme Sporteef. Webinaires en direction des CTR et des membres ETR sur différents sujets (« module commun APA » ; extérieur...).
- Les réalisations : réingénierie des formations Module Commun Activités Physiques Adaptées et Publics fragilisés. Élargir l'offre de formations mixtes auprès des animateurs et des dirigeants.

- **Offre de formations et de pratiques** : développer notre offre de formations et de pratiques

- Enrichir les formations et les activités existantes aux bénéfices de nos publics (Adultes, Seniors, Enfants, Publics fragilisés) dans les différents milieux : Marche Nordique Sport Santé, Cross Training, programmes Enfants, Yoga, Pilates, Bien Vieillir, Longe-Côte, Bungy Pump...
- Sport sur ordonnance : référencer les animateurs Sport sur Ordonnance et leur donner plus de visibilité.

- **Accompagner les animateurs** pédagogiquement et techniquement pendant la crise sanitaire

- Accompagnement des animateurs en leur proposant des solutions techniques et pédagogiques pour faire face à la crise sanitaire en cas de confinement ou de mesures de distanciation : consignes de sécurité, transposition pédagogique, formation des animateurs sur l'animation des séances en ligne.
- Fiches programme et contenus fournis par la Fédération, mise en place des formations par les Coreg, développement des activités d'extérieur...

- **Concevoir des SharePoint par public** au bénéfice des animateurs spécialisés et des Conseillers de Développement

- Création de SharePoint Univers pour valoriser nos offres d'animation Publics-Pratiques au bénéfice des Acteurs du Développement (Conseillers de Développement/Dirigeants) pour leur permettre d'accompagner les clubs et les animateurs dans le développement de nos offres (animation / formation / communication).
- Mise à disposition d'outils pédagogiques, de communication, informations diverses et variées sur les Univers.

- **Optimiser le déploiement des offres de services et de pratiques EPGV au service des clubs**

Le regroupement des Acteurs du Développement a permis de réunir du 5 au 9 octobre 2020 138 personnes (Élus, Conseillers de Développement et CTR) en charge du développement, Directeurs de structure) afin d'aborder différentes problématiques. A travers de nombreux ateliers et témoignages, le regroupement a permis de partager auprès des acteurs les offres de services et de pratiques EPGV au service des clubs affiliés.

**Cible principale : le club EPGV**

**Objectifs opérationnels : Fidéliser, recruter, développer**

<b>Actions</b>	<b>Réalisation / État d'avancement au 31 août 2020</b>
<b>Bénéficiaire : Le Licencié/Pratiquant</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Licence FFEPGV : mettre en place le système de la licence en ligne et permettre à tout licencié ou pratiquant qui le souhaite de prendre sa licence et d'en effectuer le paiement, en ligne.</li> </ul>	<p>Les travaux de réflexion sur ce sujet se poursuivent, notamment par le groupe « Flux financiers ».</p> <p>L'objectif est de proposer un système d'adhésion (licence + cotisation + part départementale) par l'adhérent lui-même sur le portail fédéral, au cours de la saison 2020/2021.</p> <p>Dès la saison 2019/2020 et à l'initiative des clubs EPGV, la solution AssoConnect permet de proposer aux adhérents un paiement en ligne.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Club innovant (souplesse des formats de pratique et des modes d'adhésion).</li> </ul>	<p>Le club innovant est la 1<sup>ère</sup> appellation du Club Vitafédé. À l'origine, le club local était l'objectif du club innovant. Les besoins ont fait que le projet a été orienté sur le Club Départemental Vitafédé qui propose une aide avec une harmonisation et un processus de création pour certains CODEP et surtout pour aider à garder des clubs et mettre en œuvre des actions départementales.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus-value à la licence : déployer un programme d'offres et d'avantages à l'adresse du licencié.</li> </ul>	<p>Les travaux de réflexion sur ce sujet sont conduits par le groupe « Services ».</p> <p>Ces actions sont conditionnées à une politique de partenariat ambitieuse. La Fédération a décidé de s'adjoindre le professionnalisme et les compétences de l'Agence MCI Sports.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pack de bienvenue (sous réserve de partenariats) : offrir aux licenciés le maillot officiel de la FFEPGV, signe distinctif d'appartenance à une communauté.</li> </ul>	<p>Les travaux de définition d'une stratégie et de construction d'une offre ont été finalisés en février 2020. La crise sanitaire a interrompu la prospection commerciale qui s'était engagée fin février/début mars 2020. Cette prospection a repris au moment du déconfinement et se poursuit activement au début de la saison 2020/2021.</p> <p>Compte tenu du contexte économique de la Fédération, la décision a été prise de suspendre le contrat avec MCI Sports à l'issue des 6 premiers mois de la saison.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de parrainage : créer un système de récompenses et de valorisation du licencié qui parraine un nouveau licencié.</li> </ul>	<p>Les travaux de réflexion sur ce sujet sont conduits par le groupe « Formats ».</p> <p>Les premières pistes de travail de ce groupe visent à créer les conditions d'une augmentation de la prise de licences et donc des adhésions, dans une logique de conquête de pratiquants (fidélisation et nouveaux publics) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit par tarifs revisités et appropriés,</li> <li>- soit par des nouveaux formats de licences.</li> </ul> <p>Ces travaux concernent aussi bien la licence annuelle et nominative que les autres titres de participation (ATP), ponctuels, nominatifs ou collectifs.</p>

<b>Cible principale : le club EPGV</b>	
<b>Objectifs opérationnels : <u>Fidéliser, recruter, développer</u></b>	
<b>Actions</b>	<b>État d'avancement – Saison 2020/2021</b>
<b>Bénéficiaire : Le Licencié/Pratiquant</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Proposer de nouveaux formats de pratiques : Sport Santé Chez Soi</b></li> </ul>	<p>Pendant la crise sanitaire, la Fédération a proposé un service en ligne de séances d'activités physiques en vidéo et replay, en live. Elle a expérimenté les séances en ligne encadrées. Ces nouvelles offres devraient être pérennisées afin de proposer un service complémentaire aux licenciés EPGV.</p> <p>Depuis le 20 septembre 2020 et jusqu'à fin décembre 2020, un planning hebdomadaire de 6 séances en ligne est envoyé par la Fédération à tous les Comités Départementaux et Régionaux ainsi qu'aux Conseillers de développement pour relais auprès des clubs</p> <p>À partir de janvier 2021, 3 programmes de 8 semaines avec un plan d'entraînement basé sur les fondamentaux Sport Santé seront accessibles sur le portail fédéral et réservés exclusivement aux licenciés.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Proposer de nouvelles pratiques</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de nouvelles activités en extérieur (Bungy Pump).</li> <li>- Révision du cursus accompagnateur randonnée (création du manuel de formation ABR1) en salle (Yoga, Pilates), en aquatique (Longe-côte).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Be Sport « Mon Club Près de Chez Moi »</b> : intégration des clubs FFEPGV à l'annuaire du CNOSF des clubs fédérés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Mon club près de chez moi » est une plateforme sociale, gratuite, ouverte à tous, réunissant tous les acteurs qui font le sport en France.</li> <li>- Intégration de l'annuaire des clubs EPGV à cette plateforme dès la rentrée 2020/2021 et possibilité pour les clubs d'enrichir leurs données lors du 1<sup>er</sup> semestre 2021, ce qui permettra de donner de la visibilité à tous nos clubs et de recruter de nouveaux licenciés.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Portail fédéral.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de fonctionnalités permettant de transformer le visiteur en adhérent.</li> <li>- Promotion des offres et des acteurs de la Fédération grâce à la mise en place de dispositifs favorisant le référencement des pages des Comités et des Clubs dans les moteurs de recherches.</li> <li>- Développement de l'espace « Licencié ».</li> </ul>

## Institut de Recherche en Activité Physique et Santé (IRAPS)

### Saison 2019/2020 – Actions réalisées / État d'avancement au 31/08/2020

- **Prix de l'IRAPS** : deuxième édition.
- « **Évaluation des habitudes de vie de sportifs français** » : faute d'une diffusion suffisante cette recherche n'a pas donné de résultat suffisant et est abandonnée.
- « **Impact du marketing social dans les actions collectives de prévention – Cas des ateliers prévention des chutes chez les personnes âgées** » : démarrage de la recherche en Auvergne-Rhône-Alpes : identification des clubs et animateurs, mise à disposition de tablettes pour faciliter la saisie des données.
- « **Pratique sportive des seniors et modes de vie actifs** » : en raison des circonstances sanitaires, l'étude a pris du retard, les trois universités n'ont pu réaliser l'étude comme prévu dans la convention. Les questionnaires, guide d'entretien et masque de saisie sont finalisés, mais les entretiens n'ont pu avoir lieu en nombre suffisant. Compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur le déroulement de l'étude, la Fédération permettra sa poursuite sans frais supplémentaire et un report d'un an dans la restitution des résultats.
- « **Activité physique et vieillissement actif en milieu associatif** » : finalisation de l'accord de recherche et lancement de la recherche en juin 2020 avec l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des licenciés de plus de 55 ans sur la région Grand Est (Paquist 1).
- **Congrès de l'IRAPS** : Des conférences sur des thèmes santé étaient prévues lors de l'Évènement fédérateur d'Antibes-Juans-Les-Pins en décembre 2020. Elles ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

### Saison 2020/2021 – Actions actualisées

- « **Impact du marketing social dans les actions collectives de prévention – Cas des ateliers prévention des chutes chez les personnes âgées** » : suivi du protocole et des ateliers du bien vieillir sur 3 départements (42, 43 et 69) avec suivi de la mise en œuvre par un Conseiller Technique Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- « **Pratique sportive des seniors et modes de vie actifs** » : reprise de l'étude interrompue en raison de la crise sanitaire : suite des entretiens à mener. Analyse des résultats, rédaction des rapports d'études.
- « **Activité physique et vieillissement actif en milieu associatif** » : le passage des tests de condition physique à nos licenciés se réalisera en octobre/novembre grâce à l'implication de 10 clubs GV (Paquist 2). Fort impact de la pandémie sur l'objet de la recherche avec des difficultés de programmation Paquist 2 en raison de la pandémie. Mobilisation des équipes techniques locales envisagées.



## Vie institutionnelle

<b>Statistiques fédérales</b>				
	<b>Saison 2019/2020</b>	<b>Saison 2018/2019</b>	<b>Saison 2017/2018</b>	<b>Saison 2016/2017</b>
<b>Pratiquants EPGV</b>	<b>489 948</b>	<b>499 078</b>	<b>508 816</b>	<b>516 311</b>
<b>Licences individuelles</b>	<b>476 238</b>	<b>483 123</b>	<b>485 526</b>	<b>494 871</b>
➤ dont Licences individuelles adultes	447 999	451 642	453 581	460 806
- dont Licences Dirigeants	17 126	17 628	17 650	17 483
- dont Licences animateurs	7 352	7 561	7 606	7 550
- dont Licences Tremplin	104	1 265	1 261	1 113
- dont Licences Programme Courir Sport Santé	17	26	69	58
➤ dont Licences Enfants (moins de 18 ans)	28 239	31 481	31 945	34 065
<b>Nombre de pratiquants sous Licences Collectives</b>	<b>13 710</b>	<b>15 955</b>	<b>23 290</b>	<b>21 440</b>
➤ dont pratiquants sous licences collectives EPGV (par fraction de 15 personnes)				
- Politique sociale et partenariale	8 010	8 190	10 740	9 825
- Développement	3 900	6 045	9 630	8 715
➤ dont pratiquants sous licences Familles Rurales (par fraction de 20 personnes)	1 800	1 720	2 920	2 900
<b>Affiliations des Associations sportives</b>	<b>5 441</b>	<b>5 596</b>	<b>5 796</b>	<b>5 992</b>

## ➤ Instances dirigeantes fédérales

### ⇒ Comité Directeur 2017/2020

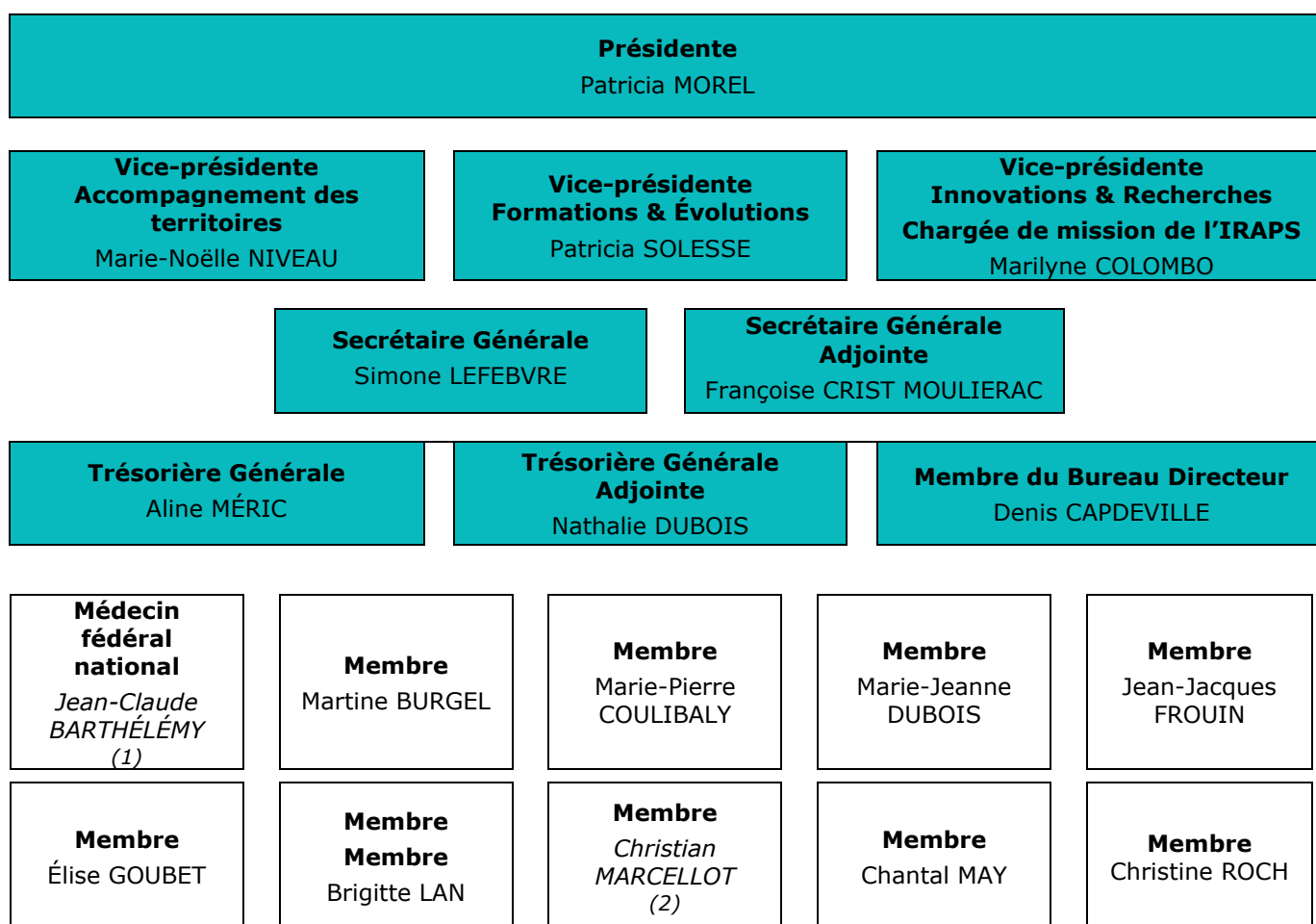
L'Assemblée Générale du 14 octobre 2017 de Bagnolet a élu, au scrutin uninominal, les membres du Comité Directeur pour le mandat 2017/2020. Elle a également élu la Présidente de la Fédération, Patricia MOREL (cf. composition ci-dessous).

Le Comité Directeur a été complété lors de l'Assemblée Générale fédérale des 14 et 15 décembre 2019 d'Arles.

Le Comité Directeur fédéral des 28 et 29 février 2020 a nommé le Docteur Ianis MELLERIN, médecin élu du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur, en qualité de médecin fédéral national pour assurer l'intérim pendant la durée de l'indisponibilité du Docteur Jean-Claude BARTHÉLÉMY.

### ⇒ Bureau Directeur 2017/2020

La composition du Bureau Directeur a été modifiée par le Comité Directeur des 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2020. Le Bureau Directeur se compose de 9 membres (cf. composition en grisé ci-dessous).



(1) Le Comité Directeur fédéral des 28 et 29 février 2020 a nommé le Docteur Ianis MELLERIN, médecin élu du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur, en qualité de médecin fédéral national pour assurer l'intérim pendant la durée de l'indisponibilité du Docteur Jean-Claude BARTHÉLÉMY.

(2) Christian MARCELLOT a remis sa démission de ses fonctions de membres du Comité Directeur, le 21 octobre 2020.

## ➤ Commissions et Groupes de travail

### Commissions fédérales

Le Comité Directeur institue des commissions, celles prévues par le Ministère des Sports et celles nécessaires à la réalisation du projet fédéral.

<b>COMMISSIONS ET AUTRES ORGANES STATUTAIRES ET RÉGLEMENTAIRES MANDAT 2017/2020</b>	<b>RESPONSABLES</b>	<b>MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR</b>	<b>AUTRES MEMBRES</b>
<b>Commission médicale nationale</b>	Jean-Claude BARTHÉLÉMY, Médecin fédéral national Puis Ianis MELLERIN, médecin régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, par intérim		Médecins régionaux + Docteur David HUPIN Docteur Stéphane HENRI
<b>Commission des juges et arbitres</b>	Secrétariat Général		
<b>Commission de surveillance des opérations électorales</b>	Secrétariat Général		Bernard BOULANGER Roger CHEVAL Régine DEVOS
<b>Institut de Recherche en Activité Physique et Santé (IRAPS)</b>	Patricia MOREL, Présidente Marilyne COLOMBO, Vice-présidente Innovations & Recherches et Chargée de mission de l'IRAPS	Jean-Claude BARTHÉLÉMY, Médecin fédéral national Martine BURGEL Jean-Jacques FROUIN Brigitte LAN	Membres du groupe de "Recherches socio- historiques"
<b>Organe disciplinaire de première instance</b>			Daniel FORAFO Nicolle GALAS Évelyne HUAUMÉ Christiane LAMBLET
<b>Organe disciplinaire d'appel</b>			<i>Postes vacants</i>

COMMISSIONS ET AUTRES ORGANES STATUTAIRES ET RÉGLEMENTAIRES	RÉFÉRENT POLITIQUE	RESPONSABLE OPÉRATIONNEL	MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR	AUTRES MEMBRES
<b>Observatoire des Métiers et de la Formation à l'EPGV (OMF)</b>  <b>Comité plénier</b>	Simone LEFEBVRE, Secrétaire Générale	Direction Technique Nationale	Patricia MOREL, Brigitte LAN, responsable du groupe "OPP" Patricia SOLESSE, référénte politique de l'ensemble de l'OMF, responsable des groupes "Évolution des métiers" et "CTFEM" Christine ROCH, responsable du groupe "PNF"	Direction Technique Nationale Direction Vie Associative et Juridique
↪ <b>OMF : Groupe "Cellules Territoriales Formation/ Emploi/ Métiers (CTFEM)"</b>	Patricia SOLESSE, Vice-présidente Formations & Évolutions	Direction Technique Nationale	Marie-Jeanne DUBOIS	Philippe GRYSON, Coreg Hauts-de-France Michèle THIBAUT, Coreg Occitanie Direction Technique Nationale Émilie DELREUX, CTR Centre-Val de Loire
↪ <b>OMF : Groupe "Programme National de Formation (PNF) – Formation Dirigeants"</b>	Christine ROCH, membre du Comité Directeur	Direction Technique Nationale	Jean-Jacques FROUIN Simone LEFEBVRE	Agnès MÉTAY, Coreg Pays de la Loire Christine GURY, Codep Haute-Garonne (31) Catherine LESSOURD, Association Chasseneuil-sur-Bonnieure (16) Camille PIERAGGI, CPR Nouvelle-Aquitaine Direction Technique Nationale
↪ <b>OMF : Groupe "Évolution des métiers"</b>	Patricia SOLESSE, Vice-présidente Formations & Évolutions	Direction Technique Nationale	Simone LEFEBVRE Marie-Noëlle NIVEAU	Marie-Christine SERIEYS, Coreg Grand-Est Annick AUDUREAU, Codep Loire-Atlantique (44) Françoise JOUFFE, CTR Hauts-de-France Direction Technique Nationale Direction Vie Associative et Juridique
↪ <b>OMF : Groupe "Observatoire des Publics et des Pratiques"</b>	Brigitte LAN, membre du Comité Directeur	Direction Technique Nationale	Chantal MAY	Direction Technique Nationale Direction Générale Direction Communication/ Marketing et Transition Numérique Direction Vie Associative et Juridique

## Groupes de travail

Le Comité Directeur a mis en place les groupes de travail suivants :

GROUPES 2019/2020	RÉFÉRENT POLITIQUE	RESPONSABLE OPÉRATIONNEL	MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR	AUTRES MEMBRES
<b>« Groupe d'Étude et de Déploiement des Applications Informatiques (GEDAI) »</b>	Nathalie DUBOIS, Trésorière Générale Adjointe	Responsable informatique	Jean-Claude BARTHÉLÉMY (ou 1 représentant de la Commission médicale) Denis CAPDEVILLE Chantal MAY	Direction Communication/ Marketing et Transition Numérique Direction Générale Direction Vie Associative et Juridique Direction Technique Nationale
<b>Groupe « Portail fédéral »</b>	Denis CAPDEVILLE, membre du Bureau Directeur	Responsable informatique	Marilyne COLOMBO Chantal MAY Patricia MOREL Marie-Noëlle NIVEAU Patricia SOLESSE	Direction Communication/ Marketing et Transition Numérique Direction Technique Nationale Direction Générale Direction Vie Associative et Juridique
<b>Groupe « AssoConnect »</b>	Nathalie DUBOIS, Trésorière Générale Adjointe	Responsable informatique	Denis CAPDEVILLE Chantal MAY	Direction Communication/ Marketing et Transition Numérique Direction Technique Nationale Direction Générale Direction Vie Associative et Juridique
<b>Groupes « Assises de la Formation »</b>	Patricia SOLESSE, Vice-présidente Formations & Évolutions	Direction Technique Nationale	Brigitte LAN Simone LEFEBVRE Marie-Noëlle NIVEAU	Jean-Louis NEDELLEC, Coreg Provence-Alpes Côte d'Azur (PACA) Aymeric LEROY, Conseiller Technique Régional Centre-Val de Loire
<b>Groupe « Institut de la formation »</b>	Patricia SOLESSE, Vice-présidente Formations & Évolutions	Direction Technique Nationale	Brigitte LAN Simone LEFEBVRE Marie-Noëlle NIVEAU	--

GROUPES 2019/2020	RÉFÉRENT POLITIQUE	RESPONSABLE OPÉRATIONNEL	MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR	AUTRES MEMBRES
« Cellule de veille »	Marie-Noëlle NIVEAU, Vice-présidente Accompagnement des territoires	Direction Vie Associative et Juridique	Martine BURGEL Christine ROCH Secrétariat Général Trésorerie Générale	Direction Technique Nationale
Groupe « Club départemental Vitafédé »	Marie-Noëlle NIVEAU, Vice-présidente Accompagnement des territoires	Direction Vie Associative et Juridique	Marilyne COLOMBO Marie-Pierre COULIBALY Christian MARCELLOT	Martine VALEUR, Présidente du Codep 25/90 Lydie CHAUVEAU, Présidente du Codep 28 Annick AUDUREAU, Présidente du Codep 44 Direction Technique Nationale
Groupe « Projets Sportifs Fédéraux 2020 » et « Aide Fédérale aux Projets Territoriaux (AFPT) »	Patricia MOREL, Présidente, Référénte PSF  Marie-Noëlle NIVEAU, Vice-présidente Accompagnement des territoires, référénte AFPT	Direction Générale  Service Accompagnement financier des structures  Direction Technique Nationale	Marie-Jeanne DUBOIS Nathalie DUBOIS Élise GOUBET Simone LEFEBVRE Aline MÉRIC Patricia SOLESSE	Michel CHAUVEAU, Président du Coreg Centre-Val de Loire Philippe GRYSOY, Président du Coreg Hauts-de-France Michel HACAULT, Président du Codep 45 Josie VERMOREL, Présidente du Codep 69 Daniel FRIEDMANN, Trésorier du Club A078019 – GV St-Rémy-Les- Chevreuse Brigitte MASSART, Présidente du Club A002031 – GV Castel Direction Vie Associative et Juridique Service Finances

GROUPES 2019/2020	Projets Sportifs Fédéraux 2020
	<b>Instructeurs</b>
<b>Projets Sportifs Fédéraux 2020 / Instructeurs</b>	Patricia MOREL, Présidente Marie-Noëlle NIVEAU, Vice-présidente Accompagnement des territoires Patricia SOLESSE, Vice-présidente Formations et Évolutions Marilyne COLOMBO, Vice-présidente Innovations et Recherches Simone LEFEBVRE, Secrétaire Générale Françoise CRIST MOULIERAC, Secrétaire Générale Adjointe Aline MERIC, Trésorière Générale Nathalie DUBOIS, Trésorière Générale Adjointe Martine BURGEL, membre du Comité Directeur Marie-Pierre COULIBALY, membre du Comité Directeur Marie-Jeanne DUBOIS, membre du Comité Directeur Jean-Jacques FROUIN, membre du Comité Directeur Élise GOUBET, membre du Comité Directeur Christian MARCELLOT, membre du Comité Directeur Christine ROCH, membre du Comité Directeur Michel CHAUVEAU, Président du Comité Régional Centre-Val-de Loire Annick AUDUREAU, Présidente du Comité Départemental 44 – Loire-Atlantique Georges GRUMEL, Président du Comité Départemental 35 – Ille-et-Vilaine Michel HACAULT, Président du Comité Départemental 45 - Loiret Martine REBIFFE, Présidente du Comité Départemental 33 - Gironde Julie WASKAR, Directrice de Structure - Comité Régional Nouvelle-Aquitaine John PICARD, Conseiller Technique National Sandrine PRINET, Conseillère Technique Nationale Boris ANTCZAK, Conseiller Technique Régional - Comité Régional Hauts-de-France Ludovic DELVAL, Conseiller Technique Régional - Comité Régional Grand-Est Aymeric LEROY, Conseiller Technique Régional - Comité Régional Centre-Val de Loire Fabien MAZENOT, Conseiller Technique Régional - Comité Régional Grand-Est Chloé ROY, Conseillère de développement - Comité Départemental 37 – Indre-et-Loire
	<b>Membres de la Commission</b>
<b>Projets Sportifs Fédéraux 2020 / Commission</b>	Patricia MOREL, Présidente Marie-Noëlle NIVEAU, Vice-présidente Accompagnement des territoires Simone LEFEBVRE, Secrétaire Générale Nathalie DUBOIS, Trésorière Générale Adjointe Denis CAPDEVILLE, membre du Bureau Directeur Marie-Jeanne DUBOIS, membre du Comité Directeur Élise GOUBET, membre du Comité Directeur Michel CHAUVEAU, Président du Comité Régional Centre-Val de Loire Danielle COMBE, membre du Comité Régional Grand Est Josie VERMOREL, Présidente du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes Michel HACAULT, Président du Comité Départemental 45 - Loiret (absence excusée) Martine REBIFFE, Présidente du Comité Départemental 33 – Gironde Brigitte MASSART, Présidente du Club GV Castel de l'Aisne (02) 1 Représentant de la Direction Technique Nationale Le Directeur Général La Directrice Vie Associative et Juridique La responsable du service Accompagnement Financier aux Structures

<b>GROUPES PROJETS 2019/2020</b>	<b>RÉFÉRENT POLITIQUE</b>	<b>RESPONSABLE OPÉRATIONNEL</b>	<b>MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR</b>	<b>AUTRES MEMBRES</b>
<b>Groupe « Plateforme de marque »</b>	Patricia MOREL, Présidente	Direction Communication/ Marketing & Transition numérique	Marilyne COLOMBO Brigitte LAN	Direction Générale Direction Technique Nationale
<b>Groupe « Positionnement Univers santé »</b>	Marilyne COLOMBO Vice-présidente Innovations et Recherches	Direction Communication/ Marketing/ Transition numérique	Marie-Pierre COULIBALY Marie-Jeanne DUBOIS Brigitte LAN Christian MARCELLOT	Direction Technique Nationale
<b>Groupe « Communication/ Promotion »</b>	Patricia MOREL, Présidente	Direction Communication/ Marketing & Transition numérique	Brigitte LAN Chantal MAY	Monique GUISSET, Présidente du Coreg Bretagne Direction Technique Nationale Direction Générale Direction Vie associative et Juridique Responsable du Service informatique
<b>Revue Côté Club Comité de relecture</b>	Patricia MOREL, Présidente	Direction Communication/ Marketing & Transition numérique	Denis CAPDEVILLE Françoise CRIST MOULIERAC Brigitte LAN Simone LEFEBVRE	Monique GUISSET, Présidente du Coreg Bretagne Direction Technique Nationale Direction Générale Direction Vie Associative et Juridique
<b>Groupe « Relations aux publics »</b>	Patricia MOREL, Présidente	Direction Générale	Vice-présidentes (sur invitation)	Direction Communication/ Marketing & Transition numérique Direction Technique Nationale Agence Shadow Communication

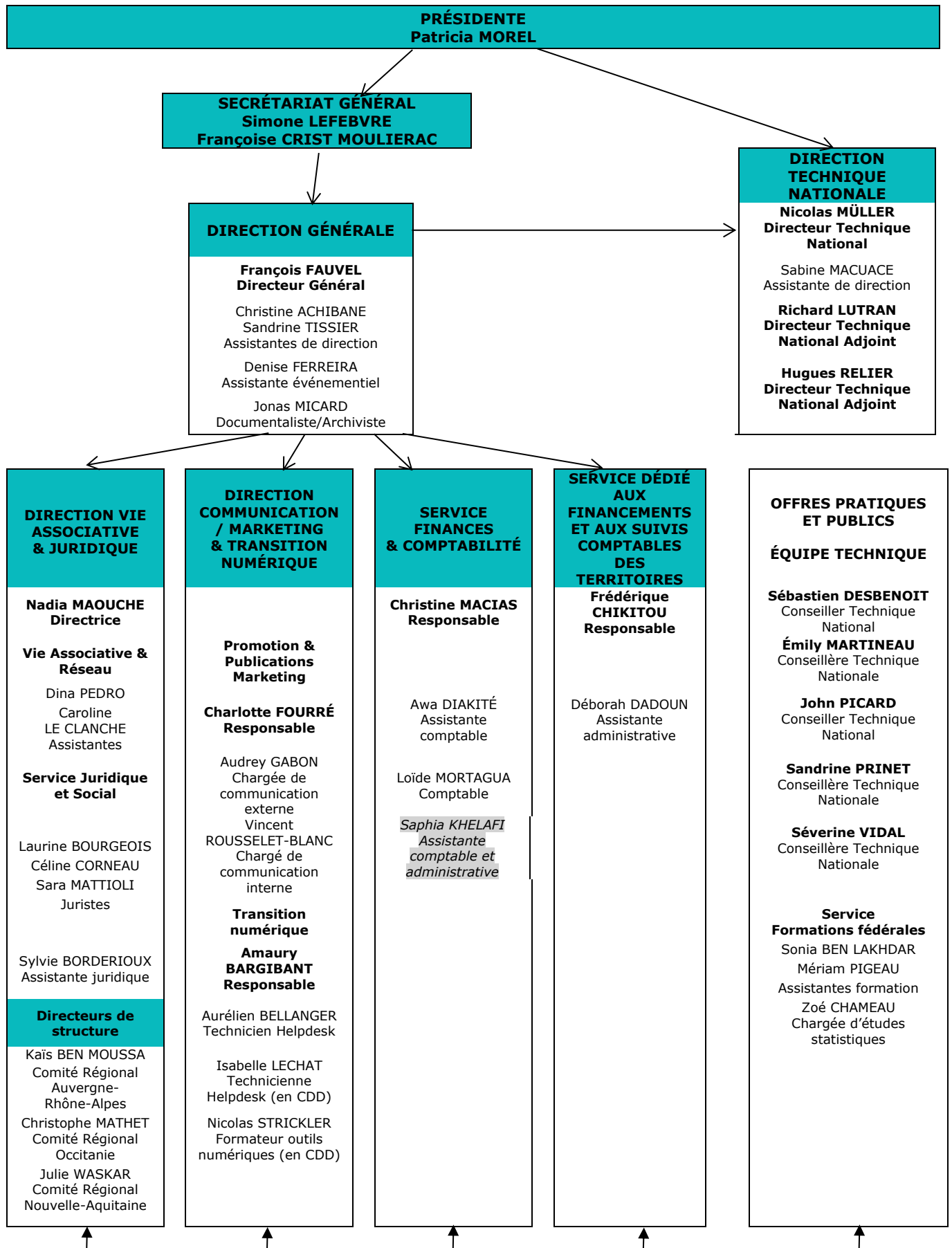


GROUPES PROJETS 2019/2020	RÉFÉRENT POLITIQUE	RESPONSABLE OPÉRATIONNEL	MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR	AUTRES MEMBRES
<b>Groupe « Événementiel et Partenariat »</b>	Patricia MOREL, Présidente	Direction Générale	--	Direction Communication/ Marketing & Transition numérique Direction Technique Nationale
<b>Groupe « Événement fédérateur »</b>	Patricia MOREL, Présidente	Direction Technique Nationale Direction Générale	Martine BURGEL Élise GOUBET Marie-Noëlle NIVEAU Patricia SOLESSE	Christiane LAMBLET Direction Communication/ Marketing & Transition numérique Direction Vie Associative et Juridique
<b>Commission Stratégique de Partenariat</b>	Patricia MOREL, Présidente	Direction Générale	Marilyne COLOMBO	Guy RAGE, Président du Codep 21 Direction Technique Nationale Direction Vie Associative et Juridique Direction Communication/ Marketing & Transition numérique Agence MCI-Sports
<b>Groupe « Responsabilité sociétale et environnementale de la FFEPGV »</b>	Patricia MOREL, Présidente Marilyne COLOMBO, Vice-présidente Innovations & Recherches	Direction Générale	Françoise CRIST MOULIERAC Christine ROCH	Kais BEN MOUSSA, Directeur de structure Direction Technique Nationale Direction Communication/ Marketing & Transition numérique 1 ou 2 Conseillers Techniques Régionaux Agence Shadow Communication Anémone DISSAUX, Formatrice EPGV

<b>GROUPES PROJETS 2019/2020</b>	<b>RÉFÉRENT POLITIQUE</b>	<b>RESPONSABLE OPÉRATIONNEL</b>	<b>MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR</b>	<b>AUTRES MEMBRES</b>
<b>Missions « Reconnaissance du dirigeants Bénévole »</b>	Chantal MAY, membre du Comité Directeur	--	Marie-Jeanne DUBOIS Christine ROCH	--
<b>Groupe « Guide des bonnes pratiques en direction des clubs EPGV »</b>	Chantal MAY	Direction Communication/ Marketing & Transition numérique Direction Technique Nationale	Denis CAPDEVILLE Nathalie DUBOIS Christine ROCH	Direction Générale Direction Vie Associative et Juridique
<b>Groupe « Prévention des violences sexuelles dans le sport »</b>	Patricia MOREL, Présidente	Direction Vie Associative et Juridique	Aline MERIC Marie-Noëlle NIVEAU	Direction Technique Nationale
<b>Groupe « Espace de concertation »</b>	Patricia MOREL, Présidente	--	Trésorerie Secrétariat Général Des membres du Comité Directeur	3 Présidents de Comités Régionaux 3 Conseillers Techniques Régionaux Direction Technique Nationale Direction Vie Associative et Juridique

GROUPES PROJETS 2019/2020	RÉFÉRENT POLITIQUE	RESPONSABLE OPÉRATIONNEL	MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR	AUTRES MEMBRES
<b>Groupe « Évolution de la Licence »</b>	Patricia MOREL, Présidente			
	Flux financiers / Modèle économique : Patricia SOLESSE Vice-présidence Formations & évolutions		Denis CAPDEVILLE Nathalie DUBOIS	Christine ASKENAZI, Coreg Ile-de-France Julie WASKAR, Directrice de Structure Direction Technique Nationale Direction Communication/ Marketing & Transition numérique Service Finances Service dédié aux financements et aux suivis comptables des territoires
	Formats : Marie-Noëlle NIVEAU Vice-Présidente accompagnement des territoires	Coordination technique : Direction Technique Nationale  Coordination administrative : Direction Générale	Françoise CRIST MOULIERAC Simone LEFEBVRE	Martine REBIFFÉ, Codep Gironde (33) Marie-Antoinette CREPET, Codep Loire (42) Christophe MATHET, Directeur de Structure Direction Technique Nationale Direction Vie Associative et Juridique Direction Communication/ Marketing & Transition numérique
	Services : Marilyne COLOMBO Vice-présidente Innovations & Recherches		Marie-Pierre COULIBALY Brigitte LAN	Josie VERMOREL, Codep Rhône (69) Christian MARCELLOT et Laurent DRY, Association GV Akhilleus (10) Kaïs BEN MOUSSA, Directeur de structure Direction Technique Nationale Direction Vie Associative et Juridique Direction Communication/ Marketing & Transition numérique

• **Siège fédéral - Organisation au 1<sup>er</sup> novembre 2020**



Case grisée : en congé parental

- Catégories d'emplois

<b>Nature des contrats 2019/2020</b>	<b>Nombre de personnes</b>
Contrat à durée indéterminée (CDI)	28
Contrat à durée déterminée (CDD)	11
Contrats d'apprentissage / professionnalisation	0
Personnels placés par l'État auprès de la Fédération	5

- Formation du personnel

<b>Formation du personnel 2019/2020</b>	
Nombre de personnes formées	13
Nombre d'heures de formation	1 681
Nombre de jours de formation	240

### **Rencontres et vie du siège**

	<b>Nombre de rencontres/réunions</b>	<b>Nombre de participants</b>
Assemblée Générale décembre 2019 d'Arles	1	186
Comité Directeur fédéral	6 réunions en présentiel 12 réunions en visioconférence <i>(en raison de la Covid-19)</i>	
Bureau Directeur fédéral	8 réunions en présentiel 10 réunions en visioconférence <i>(en raison de la Covid-19)</i>	

### **Direction Technique Nationale élargie**

Au 1<sup>er</sup> novembre 2020 :

- La Direction Technique Nationale est composée de 12 personnes : 5 Cadres d'État placés auprès de la Fédération, 3 Cadres fédéraux, 3 administratives et 1 chargée d'études statistiques (cf. organisation du siège, page précédente).
- La Direction Technique Nationale élargie est composée :
  - ✓ de 24 Conseillers Techniques Régionaux : 6 Conseillers Techniques et Sportifs (CTS) placés auprès des Comités Régionaux par l'État et 18 Conseillers Pédagogiques Régionaux (CPR).
  - ✓ 4 Conseillers Référents Techniques (CRT) : Corse, Guadeloupe, Martinique et Réunion.

## **Représentations institutionnelles et publiques 2019/2020**

- Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) : la Présidence, la Direction Technique Nationale et/ou la Direction Générale participent aux réunions organisées par le CNOSF.
- Fédérations Multisports ou Affinitaires : la Présidente participe aux réunions de ces Fédérations.
- Conseil Social du Mouvement Sportif – CoSMoS :
  - ↪ Patricia SOLESSE et Denis CAPDEVILLE sont membres, titulaire et suppléant, du Conseil National au sein du collège général (membres CNOSF).
  - ↪ Délégations CoSMoS auprès des instances paritaires de la Branche Sport (CPNEF - Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation) :
    - Richard LUTRAN, Directeur Technique National Adjoint, siège en qualité de suppléant à la sous-commission « Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) » en lien avec Pascal PETRINI (Directeur Technique National de la Fédération Française Sports pour Tous - FFSPT).
    - John PICARD, Conseiller Technique National, siège, en qualité de titulaire, à l'Observatoire des Métiers du Sport.
- Agence Nationale du Sport : La Présidente est membre suppléant de l'ANS, représentant les Fédération non olympiques multisports. Le Service Accompagnement financier des structures est en relation régulière avec l'ANS dans le cadre des Projets Sportifs Fédéraux (PSF).
- La Fédération rencontre des représentants de différents Ministères dans le cadre de conventions, de rencontres, d'actions... :
  - ↪ Ministère des Sports (ex. convention d'objectifs ministérielle, Sport sur ordonnance, violences sexuelles dans le sport...).
  - ↪ Ministère de la Justice (ex. actions réalisées en milieu carcéral).
  - ↪ Ministère des Solidarités et de la Santé (ex. : Sport sur ordonnance).
  - ↪ Ministère de l'Éducation Nationale (ex. : Sport sur ordonnance).
- ID.Orizon : La Fédération adhère à cet organisme et participe aux réunions du Conseil d'Administration.
- La Fédération participe à des congrès, colloques, conférences, rencontres, en lien avec son objet social dont voici quelques exemples :
  - ↪ Congrès/Colloques/Séminaires/Salons :
    - Salon des Maires : invitation de la Ministre des Sports pour la signature de la Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements sportifs, le 19 novembre 2019.
  - ↪ Conférences/Rencontres :
    - Participation au plateau télé de la chaîne TV du CNOSF « Sport en France » sur le thème du sport santé et plus particulièrement du sport sur ordonnance, diffusé en mars 2020.
- Certificat de Qualification Professionnelle animateur de Loisir Sportif : la Fédération, représentée par la Direction Technique Nationale, participe aux réunions du plateau technique interfédéral du CQP ALS réunissant les 6 fédérations délégataires (FFEPGV, FFSPT, UFOLEP, FSGT, FSCF, FFRS).
- Partenariat : La Fédération poursuit les négociations et l'activation des partenariats.
  - ↪ AFM Téléthon
  - ↪ Association Colosse aux Pieds d'Argile
  - ↪ Be Sport « Mon Club Près de Chez Moi » (en lien avec le CNOSF)
  - ↪ Crédit Mutuel
  - ↪ Famille Rurales
  - ↪ Fédération Française de Cardiologie
  - ↪ Groupama / Gras Savoye
  - ↪ Lilo
  - ↪ Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN)
  - ↪ Mutuelle Nationale des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales (MMFCT)
  - ↪ Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)
  - ↪ VVF Villages
- Gévédit : La Fédération participe en tant qu'associée principale à l'Assemblée Générale de la société. Elle poursuit une dynamique partenariale avec cette centrale d'achats.

➤ **Représentations auprès des structures décentralisées**

<b>ÉLUS FÉDÉRAUX - DÉLÉGATIONS 2017/2020</b>		
<b>RÉGIONS</b>	<b>DÉPARTEMENTS</b>	<b>DÉLÉGUÉS</b>
<b>AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</b>	ALLIER (03) CANTAL (15) PUY-DE-DÔME (63)	Simone LEFEBVRE
	AIN (01) DRÔME (26) / ARDÈCHE (07) ISÈRE (38) RHÔNE (69) SAVOIE (73) HAUTE-SAVOIE (74)	Christian MARCELLOT
	LOIRE (42) HAUTE-LOIRE (43)	Marie-Noëlle NIVEAU
<b>BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ</b>	CÔTE-D'OR (21) JURA (39) NIEVRE (58) HAUTE-SAÔNE (70) SAÔNE-ET-LOIRE (71) YONNE (89) DOUBS (25) / TERRITOIRE-DE- BELFORT (90)	Françoise CRIST MOULIERAC
<b>BRETAGNE</b>	CÔTES-D'ARMOR (22) FINISTÈRE (29) ILLE-ET-VILAINE (35) MORBIHAN (56)	Marie-Pierre COULIBALY
<b>CENTRE-VAL DE LOIRE</b>	CHER (18) EURE-ET-LOIR (28) INDRE (36) INDRE-ET-LOIRE (37) LOIR-ET-CHER (41) LOIRET (45)	Nathalie DUBOIS
<b>CORSE</b>	CORSE-DU-SUD (2A) HAUTE-CORSE (2B)	Brigitte LAN Chantal MAY
<b>GRAND EST</b>	ARDENNES (08) / MARNE (51) AUBE (10) HAUTE-MARNE (52) MEURTHE-ET-MOSELLE (54) MEUSE (55) MOSELLE (57) BAS-RHIN (67) HAUT-RHIN (68) VOSGES (88)	Marie-Jeanne DUBOIS
<b>HAUTS-DE-FRANCE</b>	AISNE (02) NORD (59) OISE (60) PAS-DE-CALAIS (62) SOMME (80)	Christine ROCH
<b>ILE-DE-FRANCE</b>	PARIS (75) SEINE-ET-MARNE (77) YVELINES (78) ESSONNE (91) HAUTS-DE-SEINE (92) SEINE-SAINT-DENIS (93) VAL-DE-MARNE (94) VAL-D'OISE (95)	Denis CAPDEVILLE

<b>ÉLUS FÉDÉRAUX - DÉLÉGATIONS 2017/2020</b>		
<b>RÉGIONS</b>	<b>DÉPARTEMENTS</b>	<b>DÉLÉGUÉS</b>
<b>NORMANDIE</b>	CALVADOS (14) EURE (27) MANCHE (50) ORNE (61) SEINE-MARITIME (76)	Marilyne COLOMBO
<b>NOUVELLE-AQUITAINE</b>	CORRÈZE (19) CREUSE (23) DEUX-SÈVRES (79) VIENNE (86) HAUTE-VIENNE (87)	Élise GOUBET
	CHARENTE (16) CHARENTE-MARITIME (17) DORDOGNE (24) GIRONDE (33) LANDES (40) LOT-ET-GARONNE (47) PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)	Aline MÉRIC
<b>PAYS DE LA LOIRE</b>	LOIRE-ATLANTIQUE (44) MAINE-ET-LOIRE (49) MAYENNE (53) SARTHE (72) VENDÉE (85)	Patricia SOLESSE
<b>OCCITANIE</b>	HAUTE-GARONNE (31) LOT (46) HAUTES-PYRÉNÉES (65) PYRÉNÉES-ORIENTALES (66) TARN (81) TARN-ET-GARONNE (82)	Martine BURGEL
	ARIÈGE (09) AUDE (11) AVEYRON (12) GARD (30) GERS (32) HÉRAULT (34) LOZÈRE (48)	Jean-Jacques FROUIN
<b>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (PACA)</b>	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04) HAUTES-ALPES (05) ALPES-MARITIMES (06) BOUCHES-DU-RHÔNE (13) VAR (83) VAUCLUSE (84)	Brigitte LAN Chantal MAY



<b>Participation des membres du Comité Directeur fédéral aux Assemblées Générales, manifestations des Comités Régionaux et Départementaux en 2019/2020</b>		
	<b>Comités Régionaux</b>	<b>Comités Départementaux</b>
Assemblées Générales	7	35
Comité Directeur	0	0
Manifestations exceptionnelles (anniversaires, événements...)	0	0

<b>Aide de proximité 2019/2020</b>	
<b>Thèmes</b>	<b>Nombre d'interventions</b>
Juridique	20 demandes : 12 réalisées 8 annulations en raison de la Covid-19
Archives	1 réalisée
Communication	9 demandes : 6 réalisées 3 annulations en raison de la Covid-19
Direction Technique Nationale	7 réalisées
Élue	1 réalisée
Financiers	14 demandes : 13 réalisées 1 annulation en raison de la Covid-19
Informatique	4 demandes 4 réalisées

➤ **Formation**

<b>Formation – Bilan 2019/2020</b>			
<b>Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisirs Sportifs (CQP ALS)</b>	<b>Nombre de certificats attribués</b>		
- Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE) :	<b>164</b>		
- Option Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition (JSJO) :	<b>20</b>		
- Option Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation (ARPO) :	<b>25</b>		
	<b>Nombre de formations</b>	<b>Nombre de stagiaires</b>	<b>Nombre de jours stagiaires</b>
<b>Formations mises en œuvre par les organismes de formation régionaux</b> (Statistiques réalisées sur la base des informations recueillies sur Training Orchestra)	<i>Données non disponibles</i>	<i>Données non disponibles</i>	<i>Données non disponibles</i>
<b>Formation mises en œuvre par l'organisme de formation fédéral (total)</b>	<b>14</b>	<b>261</b>	<b>602</b>
↻ Formation Professionnelle Continue Animateurs	2	15	54
↻ Formation Professionnelle des membres de l'Équipe Technique Régionale (ETR)	3	17	51
↻ Formation Professionnelle Continue des membres de l'Équipe Technique Régionale (ETR)	7	141	409
↻ Formations de dirigeants	1	12	12
↻ Formation continue des Conseillers Techniques Régionaux (CTR)	0	0	0
↻ Formation des personnels administratifs	1	76	76

## ➤ **Emploi**

Les chiffres de l'emploi sont tirés des dossiers de l'Aide Fédérale aux Projets Territoriaux (AFPT) 2019/2020 :

- **Équivalents Temps Plein (ETP) Comités Départementaux = 79,50 ETP** dont 2 ETP création Emploi :

- ✓ 1 Conseiller de Développement : 1 ETP
- ✓ 1 Conseiller de Développement : 0,50 ETP
- ✓ 1 Secrétaire administrative : 0,50 ETP

Total Emploi : 351 000 €, soit 30 % de l'enveloppe totale AFPT CODEP :

- ✓ (38 % pour l'aide au fonctionnement et 32 % pour l'aide aux projets territoriaux).

Pour mémoire :

- Pérennisation Emploi, 1 ETP : 4 400 €.
- Création Emploi, 1 ETP : 5 000 €.

- **Équivalents Temps Plein (ETP) Comités Régionaux = 40,75 ETP**

Total Emploi : 187 450 €, soit 19 % de l'enveloppe totale AFPT COREG :

- ✓ (15 % pour l'aide au fonctionnement et 66 % pour l'aide aux projets formations et territoriaux).

Pour mémoire :

- Pérennisation Emploi, 1 ETP : 4 600 €.

- **Total Équivalents Temps Plein (ETP) = 120,25 ETP**

Total Emploi Codep + Coreg : 538 450 €, soit 25 % de l'enveloppe totale AFPT :

- ✓ (28 % pour l'aide au fonctionnement et 47 % pour l'aide aux projets).

### **Vos questions sur le rapport d'activité 2019/2020 ?**

### **PROJET DE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des 19 et 20 février 2021 approuve-t-elle le rapport d'activité de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020 ?

Résultats :	Pour :		Contre :		Abstention :	
-------------	--------	--	----------	--	--------------	--

### c) Rapport financier 2019/2020

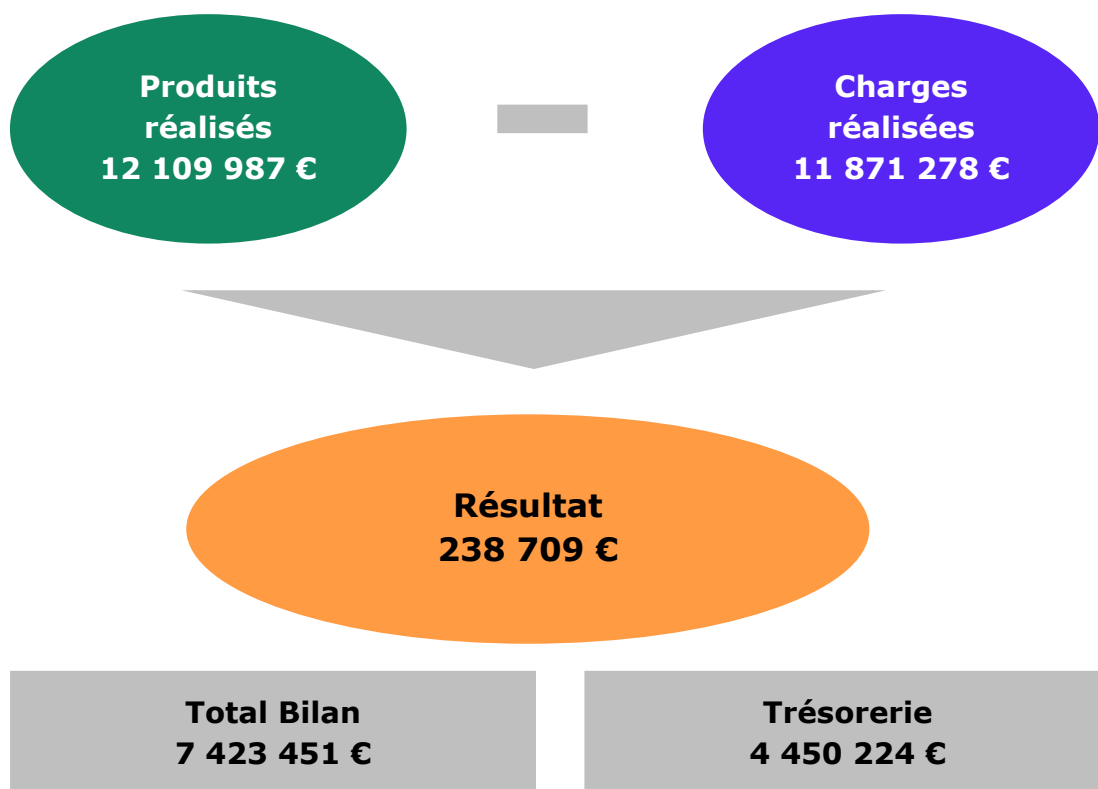
- Budget pluriannuel 2017/2020

Rappel : Le budget pluriannuel a été approuvé à la majorité absolue par l'Assemblée Générale Ordinaire des 10 et 11 février 2018 de Reims.

	Budget 2017 / 2018		Budget 2018 / 2019		Budget 2019 / 2020	
	505 000 licences à 22 €		495 000 licences à 22 €		500 000 licences à 22,50 €	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>RESSOURCES</b>						
PRODUITS PROVENANT DES LICENCES		11 532 338		11 402 338		11 761 435
AUTRES PRODUITS (Subventions, produits financiers, produits liés aux actions)		538 576		513 500		513 500
<b>Total Ressources</b>		<b>12 070 914</b>		<b>11 915 838</b>		<b>12 274 935</b>
<b>CHARGES</b>						
ACCOMPAGNEMENT FEDERAL DES PROJETS TERRITORIAUX	- 5 744 740		- 5 723 712		- 5 801 492	
COMMUNICATION	- 53 700		- 53 700		- 53 700	
DEVELOPPEMENT DU RESEAU EPGV	- 889 500		- 889 500		- 889 500	
EMPLOI	- 2 632 500		- 2 723 500		- 2 886 000	
FONCTIONNEMENT & FRAIS GENERAUX	- 760 500		- 820 500		- 795 500	
ME INSTITUTIONNELLE	- 486 000		- 351 000		- 351 000	
ACTIONS / CONVENTIONS D'OBJECTIFS MINISTERIELLE						
<b>Total Charges incontournables</b>	<b>- 10 566 940</b>		<b>- 10 561 912</b>		<b>- 10 777 192</b>	
<b>RESTE A INVESTIR (Produits - Charges Incontournables)</b>	<b>1 503 974</b>		<b>1 353 926</b>		<b>1 497 743</b>	
COMMUNICATION	- 485 000		- 485 000		- 485 000	
DEVELOPPEMENT DU RESEAU EPGV	- 382 000		- 382 000		- 382 000	
FORMATION NATIONALES	- 275 000		- 275 000		- 275 000	
INSTITUT DE RECHERCHE EN ACTIVITE PHYSIQUE ET SANTE	- 30 000		- 30 000		- 30 000	
ME INSTITUTIONNELLE	- 331 974		- 181 926		- 325 743	
<b>Total Charges "non incontournables"</b>	<b>- 1 503 974</b>		<b>- 1 353 926</b>		<b>- 1 497 743</b>	
<b>Total</b>	<b>- 12 070 914</b>	<b>12 070 914</b>	<b>- 11 915 838</b>	<b>11 915 838</b>	<b>- 12 274 935</b>	<b>12 274 935</b>

- **Analyse financière 2019/2020**  
(Cf. Exécution budgétaire et États financiers joints ci-après)

➤ **Chiffres clés au 31 août 2020**



**Principales ressources**

- Le produit des licences et des affiliations : 11 167 462 €, soit 92 % des produits.
- La subvention du Ministère des Sports : 350 000 €.

**Principales dépenses**

- Des aides financières apportées directement aux structures :
  - ✓ Projets de développement des Comités Départementaux et Comités Régionaux : 2 142 652 €
  - ✓ Aides à l'emploi des Conseillers Pédagogiques Régionaux, Conseillers Référents Territoriaux et Directeurs de Structure : 1 379 047 €
  - ✓ Reversements sur licences : 2 215 329 €
- Des aides versées indirectement dans le cadre de l'Accompagnement du réseau à hauteur de : 641 035 €

Ces aides représentent au total 6 378 061 € des charges réalisées sur la saison 2019/2020, soit 53 % des charges de l'exercice.

## ➤ Bilan

### Principales variations de l'exercice figurant au bilan :

#### ✓ Actif

##### • Immobilisations

Les nouvelles immobilisations sur cette saison sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles :
  - ✓ 92 K€ pour I-Réseau
  - ✓ 171 K€ pour E-Learning
  - ✓ 30 K€ pour le Bureau virtuel
  - ✓ Des immobilisations sont en cours pour 177 K€ (Portail Vitafédé et Bureau virtuel)
- Immobilisations corporelles et financières :
  - ✓ 21 K€ de matériel informatique
  - ✓ 88 K€ d'agencement et installations

##### • Avances et acomptes versés sur commandes

Le compte comprend principalement des acomptes de réservations pour des événements à venir sur la saison 2020/2021.

##### • Autres créances

Le poste « Autres créances » présente une augmentation de + 225 K€. La variation s'explique essentiellement par la quote-part de la subvention ministérielle pour l'année 2020 perçue en septembre 2020.

##### • Charges constatées d'avance

Leur montant, 52 K€, est stable par rapport à n-1 qui était de 53 K€. Cela correspond essentiellement au prorata des factures annuelles.

#### ✓ Passif

##### • Résultat

Le résultat est excédentaire à hauteur de 238 709 €. Il avait été prévu budgétairement un résultat déficitaire afin de mettre en œuvre le projet fédéral « eVolution#2024 », mais la situation sanitaire n'a pas permis de réaliser certaines actions, d'autres ont pu être réalisées en distanciel ce qui a permis de faire des économies de frais de déplacements et d'hébergements.

##### • Provisions

Elles concernent 4 postes :

- ✓ Les provisions pour départ à la retraite (551 K€).
- ✓ Les provisions sur prime de 20 ans (85 K€).
- ✓ Les provisions pour gros travaux (1 K€).
- ✓ Les provisions pour risques (licenciement et actions en cours) (58 K€).

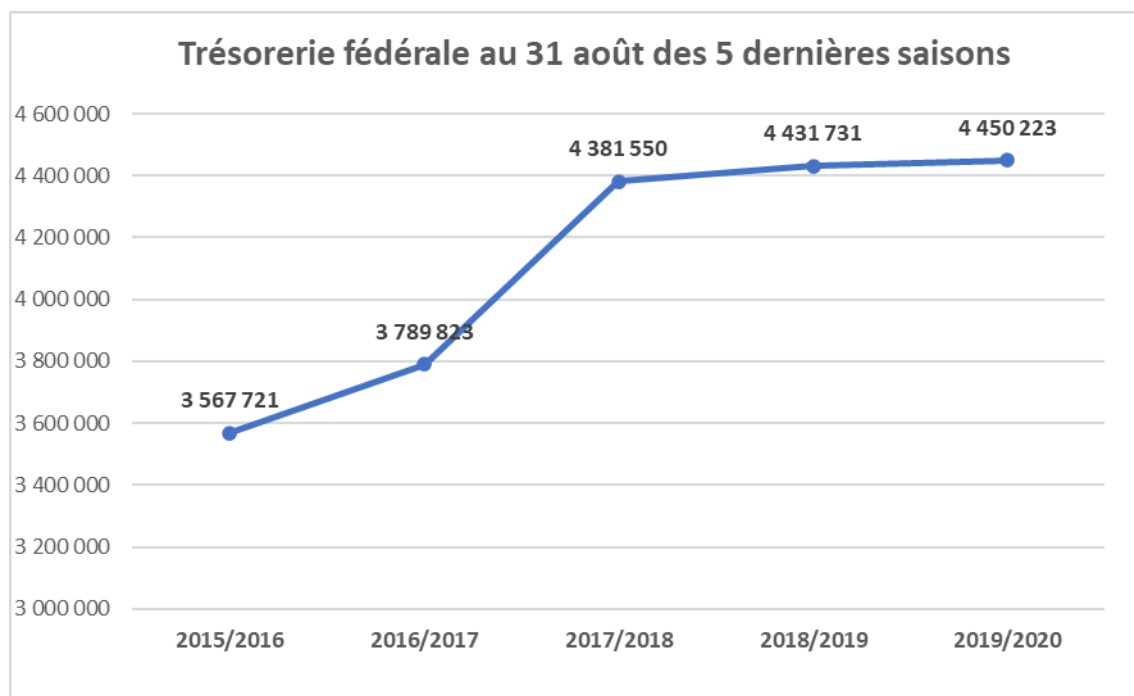
- **Produits constatés d'avance**

Ce poste concerne essentiellement la quote-part de la subvention du ministère de la justice restant à courir pour l'année 2020 (10 K€).

➤ **Trésorerie**

La trésorerie est en légère augmentation (+18 K€).

L'impact de la baisse du nombre de licences sur la trésorerie a été minoré grâce à la hausse du prix de la licence de 0,50 €.



## ➤ Compte de résultat

	31/08/2020	31/08/2019	Variations
Produits d'exploitation	12 077 413	11 611 456	465 957
Charges d'exploitation	11 733 763	12 227 618	- 493 855
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>343 650</b>	<b>- 616 162</b>	<b>959 812</b>
Produits financiers	17 863	24 052	- 6 189
Charges financiers	46 259	-	46 259
<b>Résultat financier</b>	<b>- 28 396</b>	<b>24 052</b>	<b>- 52 448</b>
Produits exceptionnels	14 710	105 047	- 90 337
Charges exceptionnelles	88 973	15 739	73 234
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 74 263</b>	<b>89 308</b>	<b>- 163 571</b>
<b>Total des produits</b>	<b>12 109 986</b>	<b>11 740 555</b>	<b>369 431</b>
<b>Total des charges</b>	<b>11 868 995</b>	<b>12 243 357</b>	<b>- 374 362</b>

Principales variations de l'exercice figurant au compte de résultat :

### • Résultat d'exploitation

✓ Produits d'exploitation :

- La hausse du prix de la licence a permis une augmentation de 101 K€ des ressources principales et ce malgré une baisse du nombre de licences de - 6 885 par rapport à n-1.
- Nouvelle convention de partenariat (+ 60 K€).
- Reprise de provisions au titre de litiges devenues sans objet (+ 251 K€).

✓ Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation ont diminué de 494 K€ qui se répartissent principalement de la façon suivante :

- Assurance (-163 K€).
- Achats d'études et prestations de services (-101 K€).
- Frais de déplacements & hébergements (-238 K€).

### • Résultat financier

✓ Produits financiers :

- Les produits financiers sont en baisse sur l'exercice de 6 K€ du fait de la diminution des volumes placés.

✓ Charges financières :

- Une dépréciation de l'avance versée à la filiale GEVEDIT à hauteur de 50 %, soit 45 K€, a été comptabilisée pour parer au risque de non-recouvrement compte tenu de la situation de sa trésorerie.

### • Résultat exceptionnel

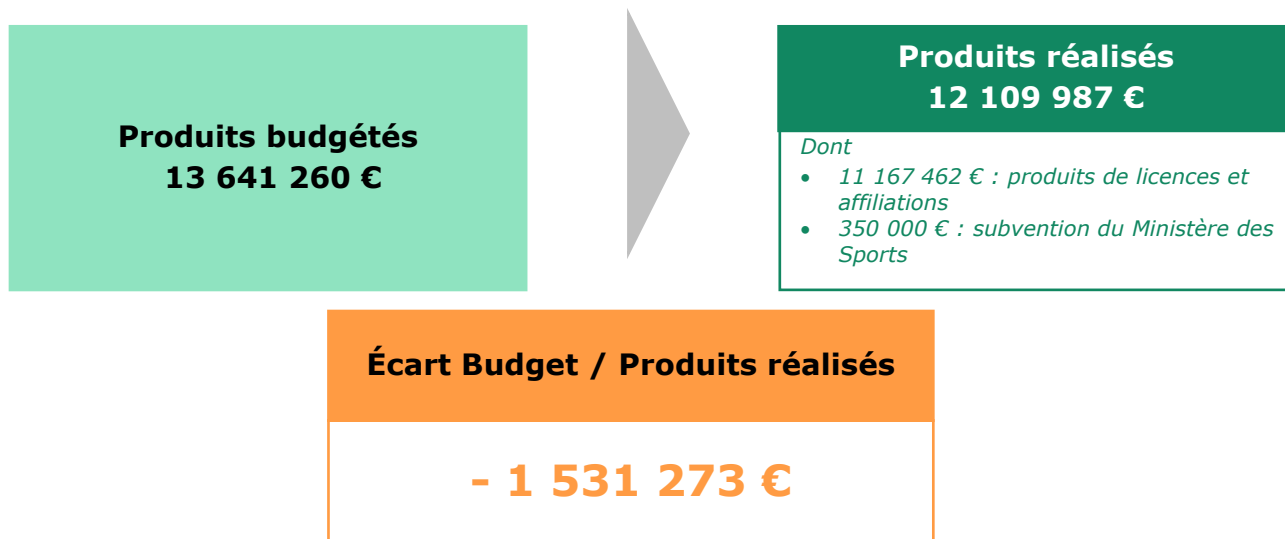
Le résultat exceptionnel de - 74 K€ concerne essentiellement la mise au rebut de la version 2 de I Réseau.



➤ **Analyse de l'exécution budgétaire 2019/2020**

CHAPITRE		BUDGET <i>Sur la base de 485 000 licences à 22,50 € (adopté par l'AG des 26 et 27 janvier 2019 de Lorient)</i>		AJUSTEMENT BUDGET <i>Sur la base 490 000 licences à 22,50 € (validé par le Comité Directeur des 27 et 28 septembre 2019)</i>	
		CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
VIE INSTITUTIONNELLE	Total Projets	427 000	-	507 000	20 000
	Total Autres actions	85 000	-	85 000	-
<b>Total VIE INSTITUTIONNELLE</b>		<b>512 000</b>	<b>-</b>	<b>592 000</b>	<b>20 000</b>
ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU	Total Projets	5 863 499	-	5 902 787	195 000
	Total Autres actions	799 000	15 000	672 000	15 000
<b>Total ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU</b>		<b>6 662 499</b>	<b>15 000</b>	<b>6 574 787</b>	<b>210 000</b>
FORMATIONS & EVOLUTIONS	Total Projets	267 000	107 500	342 000	136 124
	Total Autres actions	50 000	-	50 000	-
<b>Total FORMATIONS &amp; EVOLUTIONS</b>		<b>317 000</b>	<b>107 500</b>	<b>392 000</b>	<b>136 124</b>
INNOVATIONS & RECHERCHES	Total Projets	349 000	-	209 000	94 500
	Total Autres actions	39 000	-	50 000	30 000
<b>Total INNOVATIONS &amp; RECHERCHES</b>		<b>388 000</b>	<b>-</b>	<b>259 000</b>	<b>124 500</b>
COMMUNICATION & MARKETING	Total Projets	387 000	-	1 762 000	1 286 900
	Total Autres actions	65 000	-	65 000	-
<b>Total COMMUNICATION &amp; MARKETING</b>		<b>452 000</b>	<b>-</b>	<b>1 827 000</b>	<b>1 286 900</b>
TRANSITION NUMERIQUE	Total Projets	300 000	-	395 000	-
	Total Autres actions	-	-	-	-
<b>Total TRANSITION NUMERIQUE</b>		<b>300 000</b>	<b>-</b>	<b>395 000</b>	<b>-</b>
EVENEMENTS & PARTENARIAT	Total Projets	448 000	70 000	380 000	35 000
	Total Autres actions	-	-	-	-
<b>Total EVENEMENTS &amp; PARTENARIAT</b>		<b>448 000</b>	<b>70 000</b>	<b>380 000</b>	<b>35 000</b>
EMPLOI DU SIEGE	Total Autres actions	2 818 000	15 000	2 823 000	15 000
<b>Total EMPLOI DU SIEGE</b>		<b>2 818 000</b>	<b>15 000</b>	<b>2 823 000</b>	<b>15 000</b>
FONCTIONNEMENT & FRAIS GENERAUX	Total Autres actions	995 500	128 000	939 250	128 000
<b>Total FONCTIONNEMENT &amp; FRAIS GENERAUX</b>		<b>995 500</b>	<b>128 000</b>	<b>939 250</b>	<b>128 000</b>
RESSOURCES	Total Projets	-	12 019 210	-	11 685 736
<b>Total RESSOURCES</b>		<b>-</b>	<b>12 019 210</b>	<b>-</b>	<b>11 685 736</b>
<b>Total</b>		<b>12 892 999</b>	<b>12 354 710</b>	<b>14 182 037</b>	<b>13 641 260</b>
<b>Résultat -</b>		<b>538 289</b>		<b>- 540 777</b>	<b>Résultat ajusté</b>

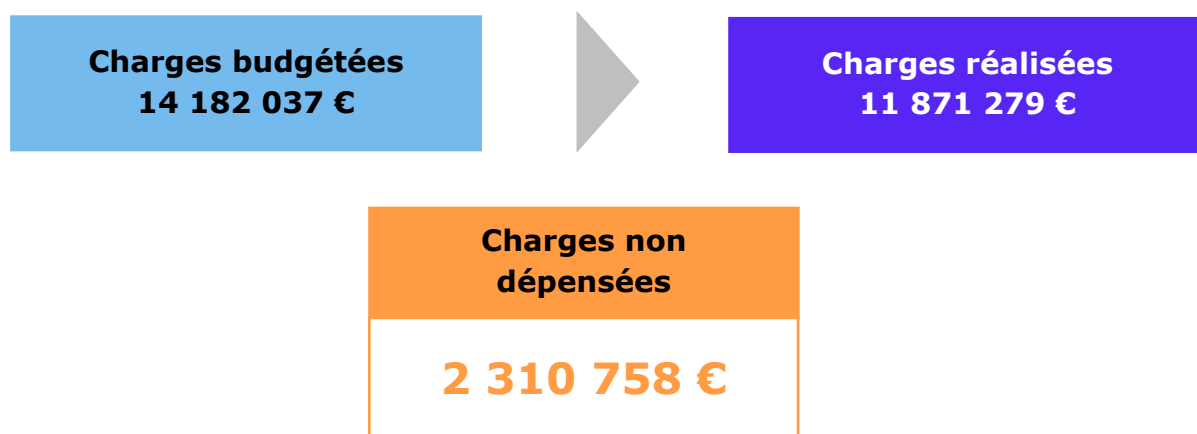
- **Analyse des produits**



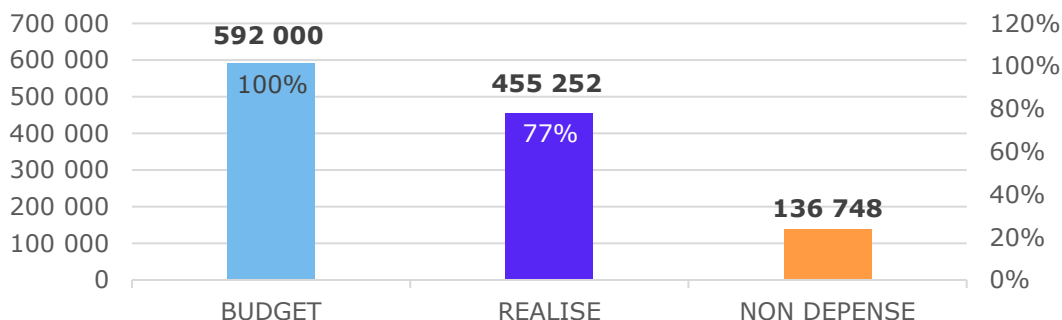
✓ Principaux écarts :

- ⇒ - 1 250 K€ : pack de bienvenue non réalisé (même économie en charges)
- ⇒ - 318 K€ : impact lié au nombre de licences enregistrées par rapport au budget (-13 151 licences)
- ⇒ - 67 K€ : non réalisation des produits liés à des partenariats
- ⇒ - 32 K€ : diminution des produits financiers
- ⇒ + 12 K€ : produits complémentaires perçus par l'Agence Nationale du Sport
- ⇒ + 13 K€ : remboursement formations salariés
- ⇒ + 124 K€ : reprise sur provisions (litiges prud'hommaux & fournisseurs)

- **Analyse des charges par chapitre**



## ✓ Vie institutionnelle



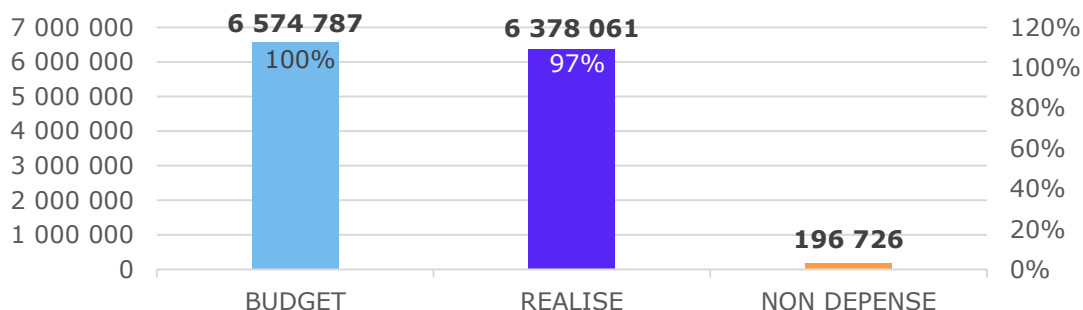
### - Principales économies :

- ⇒ 16 K€ sur l'Assemblée Générale fédérale d'Arles ; le budget est calculé sur le nombre de personnes invitées à l'Assemblée Générale.
- ⇒ 10 K€ sur les réunions des Bureau & Codir ; réalisées en visioconférence de mars à juillet.
- ⇒ 15 K€ sur la réunion des Présidents de Comités Régionaux EPGV ; celle-ci n'a pas été réalisée.
- ⇒ 5 K€ sur le Groupe Événement Fédérateur.
- ⇒ 14 K€ sur le Groupe Projet Fédéral.
- ⇒ 75 K€ sur l'audit ; non réalisé.
- ⇒ 4 K€ sur les Relations publiques.
- ⇒ 9 K€ sur les missions élus & internes.

### - En dépassement :

- ⇒ 13 K€ en réalisé pour le Groupe « PSF/AFPT » ; non budgété en début de saison.

## ✓ Accompagnement du réseau



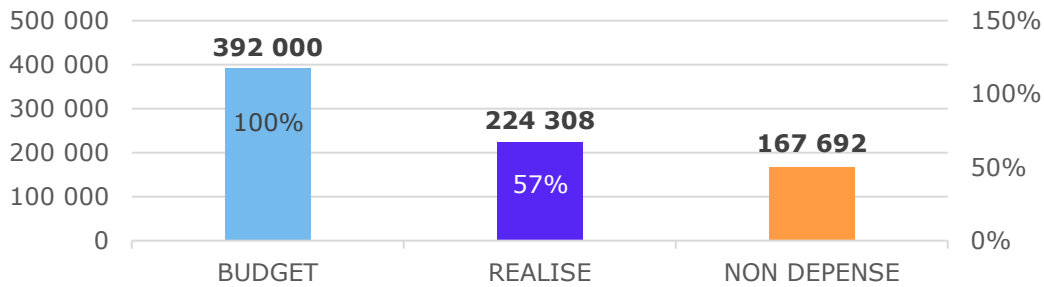
### - Principales économies :

- ⇒ Un poste de Conseiller Référent Territorial pourvu en cours d'année et des CPR en arrêt maladie (- 84 K€).
- ⇒ Impact diminution du nombre de licences sur les reversements aux structures (-73 K€).
- ⇒ Aides de proximité non réalisées en raison de la crise sanitaire (-14 K€).
- ⇒ Budget Assurance surévalué et encaissement remise ancien assureur (- 95 K€).
- ⇒ Sacem (- 14 K€).

### - En dépassement :

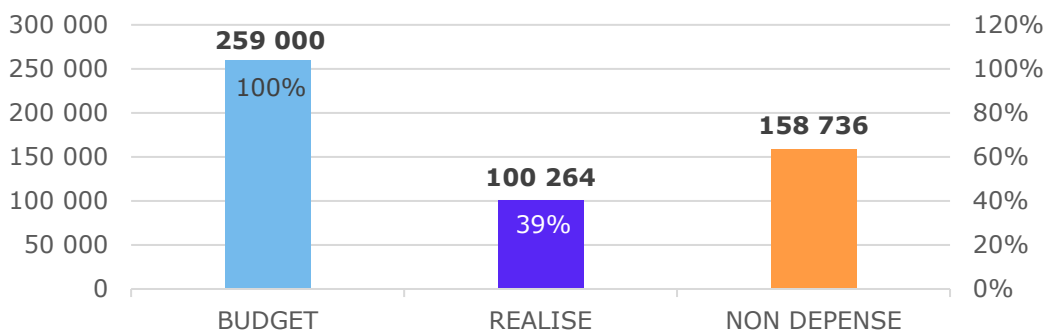
- ⇒ Budget Solidarité de 20 K€, mais au vu du résultat excédentaire de la saison 2019/2020 en raison des différentes actions non réalisées, le Codir du 12/06/2020 a validé l'attribution d'une enveloppe de 100 K€ au titre de la solidarité COVID-19 ; cette ligne est donc en dépassement de 84 K€.

### ✓ Formation & Évolutions



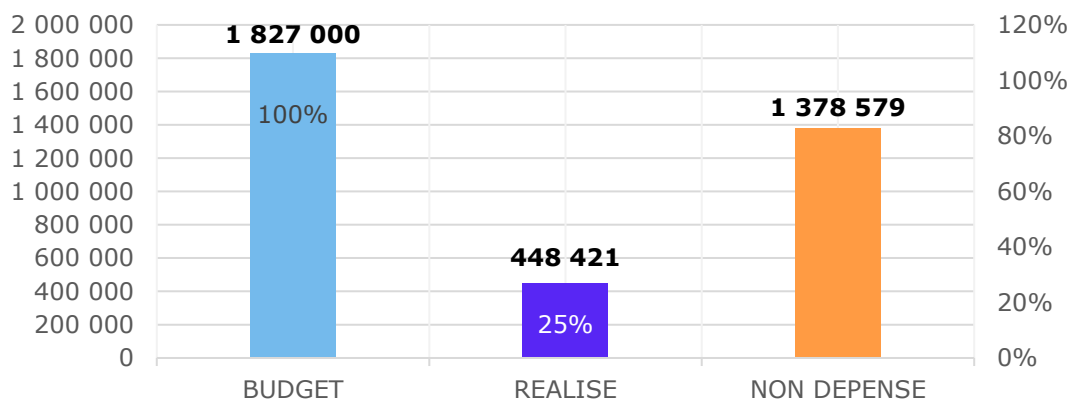
⇒ 168 K€ non dépensés pour les projets « Formations & Évolutions » (plusieurs formations n'ont pu être réalisées cette saison).

### ✓ Innovations & Recherches



- Économie sur les Projets Nationaux (159 K€).

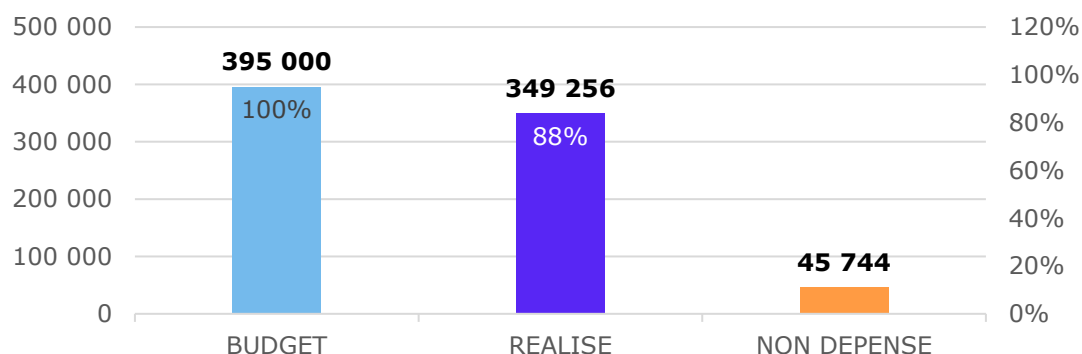
### ✓ Communication & Marketing



- Principales économies :

- ⇒ Le Pack de bienvenue budgété en charges et en produits non réalisé (1 250 K€).
- ⇒ Budget du Groupe « Plateforme de marque » (18 K€), le confinement n'a pas permis de réaliser tous les outils initialement prévus.
- ⇒ 2 numéros de la revue Côté Club réalisés en version numérique et la non-réalisation du Fil info interne (78 K€).
- ⇒ Les rencontres du Réseau Communication (20 K€).
- ⇒ Site Sport Santé (6 K€).

### ✓ Transition Numérique



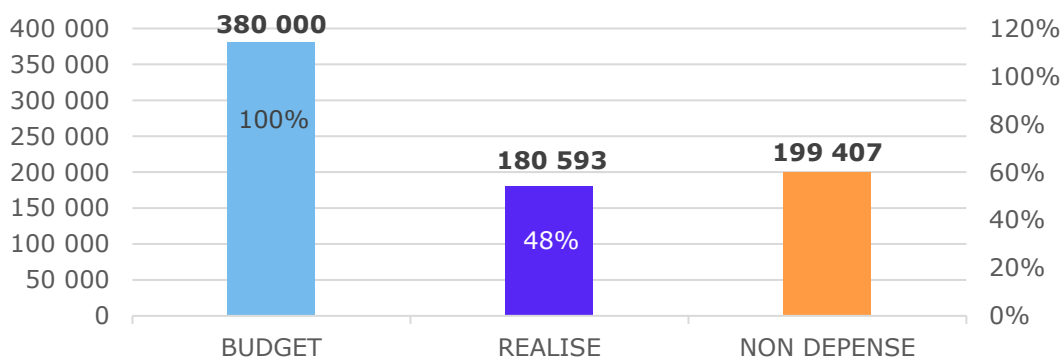
#### - Économie sur :

⇒ L'espace communautaire et Bureau virtuel : budget non utilisé à hauteur de 135 K€.

#### - Dépassement sur :

⇒ L'hébergement et la maintenance du Système d'information (86 K€) ; correction des bugs sur I-Réseau en début de saison par le nouveau prestataire.

### ✓ Événements & Partenariat



#### - Économie sur :

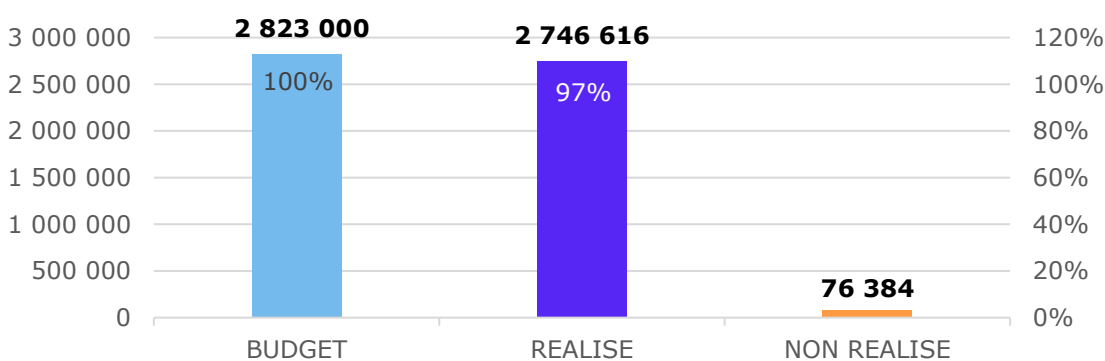
⇒ L'activation des partenariats : 25 K€.

⇒ L'annulation des événements Vitafédé Tour : 65 K€.

⇒ Les salons, colloques & événements extérieurs : 37 K€.

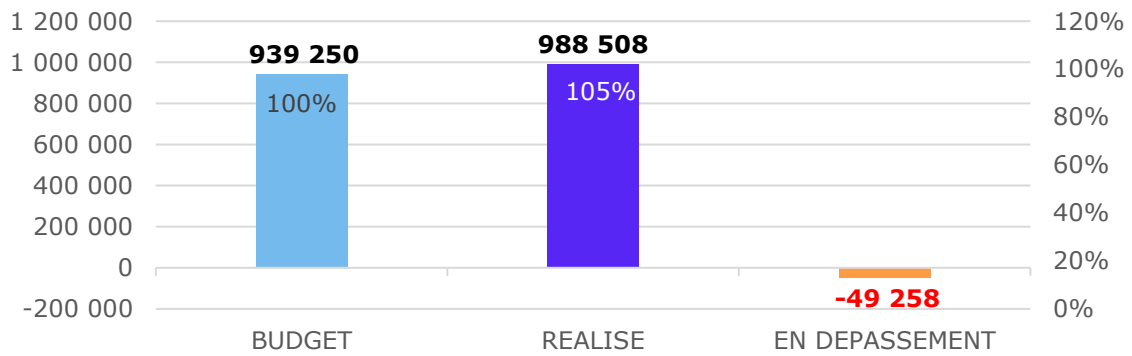
⇒ Les Rencontres des Structures : 72 K€.

### ✓ Emploi



⇒ Postes budgétés non pourvus

✓ **Fonctionnement et Frais généraux**



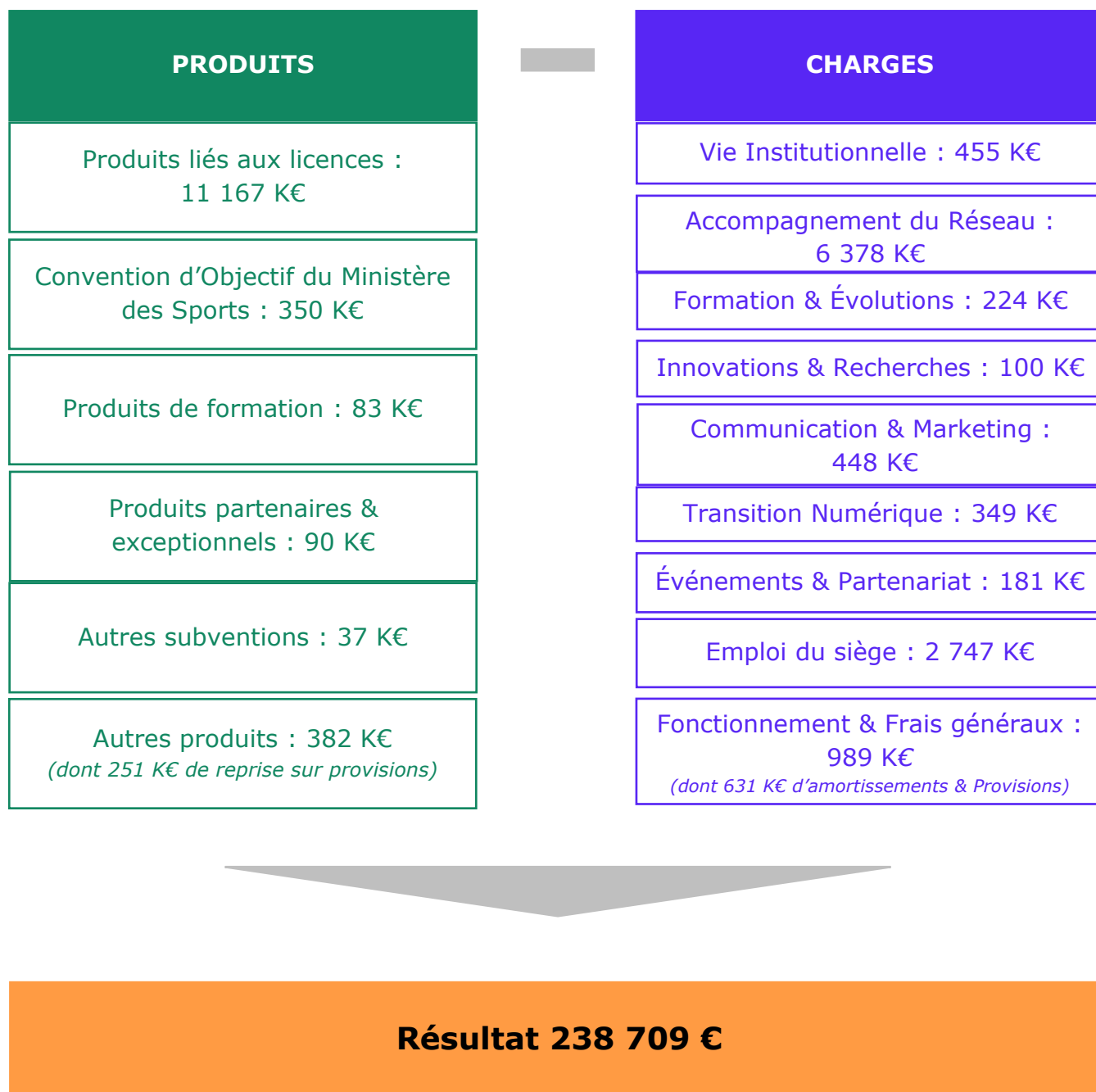
- Économie sur :

- ⇒ Fonctionnement de la Direction Technique Nationale : 38 K€.
- ⇒ Fonctionnement du siège : 95 K€.

- Dépassement sur :

- ⇒ Amortissements & Provisions : 181 K€.
  - Provision litige prud'hommal.
  - Augmentation de la provision retraite.

- **Analyse du résultat comptable**







- **Rapports de la Commissaire aux Comptes**



Expertise Comptable-Conseil & Audit

HOCHÉ AUDIT

**FEDERATION FRANCAISE D'EDUCATION PHYSIQUE  
ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020**



Cabinet Hoche Audit  
7bis, rue de Monceau  
75008 Paris  
Tél. 01 42 12 80 50  
Fax 01 42 12 80 70  
[contact@hoche-audit.fr](mailto:contact@hoche-audit.fr)

[www.hoche-audit.fr](http://www.hoche-audit.fr)

Hoche Audit S.A, au capital de 225.030 € - N° de Siret 309 566 537  
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Orche à Paris  
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie régionale de Paris

**SA HOCHÉ AUDIT**

**Société d'Expertise Comptable  
Société de Commissaires aux Comptes**

**7 bis, rue de Monceau – 75008 PARIS**

**FEDERATION FRANCAISE D'EDUCATION PHYSIQUE  
ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

**46-48, Rue de Lagny 93100 MONTREUIL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020**

A l'assemblée générale de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire,

## **I- OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur le 22 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

## **II- FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « COVID-19 » de l'annexe des comptes annuels concernant les impacts de la crise sanitaire lié à la Covid-19.

### **III- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Produits d'exploitation**

La note 2.12 de l'annexe présente le détail des produits d'exploitation de l'exercice, constitués notamment des produits des licences et des adhésions. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Fédération, nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité des autres produits. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse de la cohérence entre le nombre de licences et d'adhésions souscrites au cours de l'exercice et leur prix unitaire avec le montant porté en autres produits au compte de résultat.

### **IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier des trésoriers générales et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes

#### **V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

#### **VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 5 novembre 2020

  
Le Commissaire aux Comptes  
SA HOCHÉ AUDIT

représentée par Laurence ZERMATI

## BILAN AU 31 AOUT 2020

### ACTIF

	31/08/2020			31/08/2019
	Brut	Amort. Dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 333	14 333	0	1 349
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	184 991		184 991	205 680
I-RESEAU STRUCTURES	92 000	4 685	87 315	157 203
I-PROGRAMME EPGV	254 346	238 302	16 044	47 878
PLATEFORME WEB	93 480	93 075	405	3 005
WEB - INSCRIPTIONS EN LIGNE	30 843	30 842	0	0
LOGICIEL DE GESTION ERP SIEGE	78 545	78 545	-	-
GESTION DE LA FORMATION	126 174	84 116	42 058	84 116
E LEARNING	171 000	42 096	128 904	
BUREAU VIRTUEL	30 000	7 444	22 556	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
TERRAINS	737 734		737 734	737 734
CONSTRUCTIONS	1 168 310	421 403	746 907	771 153
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUT. INDU	255 298	222 614	32 684	54 225
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 286 435	966 761	319 674	275 544
<b>Immobilisations financières</b>				
PARTICIPATIONS	8 298		8 298	8 298
PRETS	160 881	45 000	115 881	160 649
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 584		5 584	5 584
<b>TOTAL I</b>	<b>4 698 251</b>	<b>2 249 216</b>	<b>2 449 036</b>	<b>2 512 417</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
MARCHANDISES	-		-	-
DEPRECIATION STOCKS DE MARCHANDISES	-		-	-
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	108 596		108 596	104 343
<b>Créances</b>				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	75 521	-	75 521	65 998
AUTRES CREANCES	287 938		287 938	62 702
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
SICAV	-		-	-
AUTRES TITRES	4 176 243		4 176 243	4 058 379
<b>Disponibilités</b>	273 981		273 981	373 351
<b>Comptes de régularisation</b>	52 138		52 138	53 467
<b>TOTAL II</b>	<b>4 974 416</b>	<b>-</b>	<b>4 974 416</b>	<b>4 718 240</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>9 672 667</b>	<b>2 249 216</b>	<b>7 423 451</b>	<b>7 230 657</b>



## BILAN AU 31 AOUT 2020

		<b>PASSIF</b>	
		31/08/2020	31/08/2019
		Net	Net
<b>FONDS PROPRES</b>			
	FONDS ASSOCIATIFS	108 934	108 934
	AUTRES RESERVES	802 000	802 000
	REPORT A NOUVEAU	4 358 162	4 866 853
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>238 709</b>	<b>508 692</b>
<b>SUBVENTION D'INVESTISSEMENT</b>			
	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-
	<b>TOTAL I</b>	<b>5 507 804</b>	<b>5 269 096</b>
<b>PROVISIONS</b>			
	PROVISIONS POUR RISQUES	142 948	350 061
	PROVISIONS POUR CHARGES	552 909	452 101
	<b>TOTAL II</b>	<b>695 857</b>	<b>802 162</b>
<b>DETTES</b>			
	EMPRUNT ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	365 407	-
	EMPRUNT ET DETTES FINANCIERES DIVERS	200	
	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	358 825	531 805
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	478 690	444 244
	AUTRES DETTES	5 001	51 684
	FONDS DEDIES	-	-
	PROD CONSTATES D'AVANCE	11 667	131 667
	<b>TOTAL III</b>	<b>1 219 790</b>	<b>1 159 399</b>
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>7 423 451</b>	<b>7 230 657</b>

## COMPTE DE RESULTAT AU 31 AOUT 2020

	31/08/2020	31/08/2019
	Net	Net
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	203 313	132 505
PRODUCTION IMMOBILISEE	-	-
SUBVENTIONS	397 000	383 567
REPRISES SUR DEPR., PROV. ET TRANSFERT DE CHARGES	309 639	28 980
AUTRES PRODUITS	11 167 462	11 066 404
	<b>12 077 413</b>	<b>11 611 456</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
ACHAT DE MARCHANDISES	-	-
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	-	-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROV.	41 694	41 762
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	2 354 305	2 853 779
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	236 824	207 186
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 974 304	1 944 654
CHARGES SOCIALES	848 369	820 025
DOTATIONS AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	316 807	357 134
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	145 197	176 039
AUTRES CHARGES	5 816 265	5 827 039
	<b>11 733 763</b>	<b>12 227 618</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>343 650</b>	<b>- 616 162</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	17 863	24 052
	<b>17 863</b>	<b>24 052</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	45 000	-
INTERETS DES EMPRUNTS	1 259	-
	<b>46 259</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 28 395</b>	<b>24 052</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>315 255</b>	<b>- 592 110</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
SUR OPERATIONS DE GESTION	14 705	105 044
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	5	3
REPRISES SUR PROV. EXCEPTIONNELLES	-	-
	<b>14 710</b>	<b>105 047</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
SUR OPERATIONS DE GESTION	4 634	14 704
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	84 338	1 035
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EXCEPTIONNELS	-	-
	<b>88 973</b>	<b>15 739</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 74 262</b>	<b>89 308</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 284	5 889
<b>Total des produits</b>	<b>12 109 987</b>	<b>11 740 555</b>
<b>Total des charges</b>	<b>11 871 278</b>	<b>12 249 247</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>238 709</b>	<b>- 508 692</b>

# FEDERATION FRANCAISE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

46-48, rue de Lagny – 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS  
Tél. 01.41.72.26.00 - Fax 01.41.72.26.03

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique (décret 2-3-76) - SIRET 302 981 386 000 89

## ANNEXE AUX DOCUMENTS FINANCIERS ETABLIS AU TERME DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020 <sup>(1)</sup>

Le montant total du bilan est de 7 423 451 Euros.

Le compte de résultat dont le montant total des produits est de 12 109 987 Euros fait ressortir un résultat excédentaire de 238 709 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020. Les notes paginées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes ont été arrêtés le 22 octobre 2020 par le Comité Directeur.

### COVID-19 :

#### - Impacts sur l'exercice :

Il n'y a pas eu d'impact significatif sur l'exercice, pas de recours au chômage partiel ni au Prêt Garanti par l'Etat. Pour répondre aux obligations sanitaires, le personnel a été placé en télétravail.

A noter toutefois que la fin de saison 2019-2020 n'a pas connu l'enregistrement habituel de licences individuelles soit environ -15 000 licences.

#### - Impacts post-clôture :

Le budget de la saison 2020/2021 a été construit en tenant compte de la crise sanitaire tout en s'inscrivant dans un contexte d'incertitude, à partir d'un prévisionnel de nombre de licences individuelles de 300 000 soit près de -40%. Depuis octobre, le personnel a été placé au chômage partiel à 20% puis à 40% à partir de novembre.

## 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 - Principes généraux

1.2 - Immobilisations

1.3 - Créances et dettes

## 2 - ELEMENTS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.01 - Fonds propres

2.02 - Affectation du résultat

2.03 - Provisions pour risques et charges

2.04 - Autres informations

2.05 - Engagement hors bilan

2.06 - Immobilisations

2.07 - Amortissements

2.08 - Provisions

- 2.09 - Produits à recevoir
- 2.10 - Charges constatées d'avance
- 2.11 - Produits constatés d'avance
- 2.12 - Ventilation des produits d'exploitation
- 2.13 - Charges & produits exceptionnels
- 2.14 - Liste des filiales & participations
- 2.15 - Effectif moyen

(1) Il est précisé que les informations sans objet ou non significatives pour la compréhension des comptes annuels ne sont pas mentionnées dans l'annexe.

## **1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **1.1 PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales d'établissement des états financiers (Plan Comptable Général et avis de l'ANC n°97-06) et dans le respect du principe de prudence en appliquant les principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

### **1.2 IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition correspondant à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements ont été calculés sur la durée d'utilisation des biens, sur le mode linéaire.

- |                              |             |
|------------------------------|-------------|
| - Construction               | 20 ans      |
| - Agencement – installations | 5 ou 10 ans |
| - Matériel audio-vidéo       | 3 ou 5 ans  |
| - Mobiliers                  | 3 ou 5 ans  |
| - Matériel informatique      | 3 ans       |
| - Progiciels spécifiques     | 3 ans       |

Les immobilisations en cours à la clôture sont composées de :

- Portail Vitafédé
- Bureau virtuel

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Les titres de participation sont provisionnés au bilan si leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

### **1.3 CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte, des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## 2 - ELEMENTS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### 2.01 - FONDS PROPRES

Ils sont composés des fonds associatifs sans droits de reprise, du report à nouveau, des réserves et du résultat de l'exercice.

- Les fonds associatifs sans droits de reprise s'élèvent au 31 août 2020 à 108 934 Euros comprenant le fonds associatif pour 37 501 Euros et le fonds de dotation statutaire pour 71 433 Euros.

#### FONDS ASSOCIATIFS AU 31 AOUT 2020

	Montant début exercice	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant fin exercice
	1	2	3	4
<b>Fonds associatifs</b>				
FONDS ASSOCIATIFS	37 501	-	-	37 501
FONDS DOT STATUTAIRE	71 433	-	-	71 433
<b>TOTAL</b>	<b>108 934</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>108 934</b>

- Les fonds de réserves comprennent 552 000 Euros pour le fonds de réserve siège fédéral et 250 000 Euros au titre de la réserve de solidarité.
- Le report à nouveau pour 4 358 162 Euros incluant la réserve créée lors de la cession du siège et les résultats accumulés au cours des exercices passés.

### 2.02 - AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat positif s'affiche à 238 709 Euros. Il est proposé de l'affecter en report à nouveau.

### 2.03 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- **Pour risques**

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation, qu'elle soit juridique ou implicite. En cas de passif éventuel dont aucune estimation fiable ne peut être établie, aucune provision n'est constatée.

- **Pour départ en retraite**

- **Modalités de calcul :**

L'estimation résulte d'un calcul prenant en considération la rémunération, l'ancienneté, l'espérance de vie ainsi que des hypothèses actuarielles.

L'ensemble des hypothèses prises en compte dans le calcul sont les suivantes :

- Modalités et âges de départ : départ volontaire à 65 ans
- Table de mortalité : Table mortalité INSEE 2003-2005
- Taux d'actualisation : Taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées (0.12%)
- Evolution salariale : 3 %
- Taux de charges sociales : 50 %

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite des CPR est calculée sur la base de la CCNS. L'estimation de l'engagement actualisé au titre des indemnités de fin de carrière pour les salariés de la F.F.E.P.G.V. s'élève à 489 496 Euros et pour les CPR à 61 990 Euros.

## 2.04 – AUTRES INFORMATIONS

- **Valeurs mobilières de placement**

À la clôture de l'exercice, une comparaison est effectuée entre le prix d'achat et la valeur du marché afin de déterminer les plus ou moins-values latentes. Les moins-values éventuelles résultant de cette estimation font l'objet d'une dépréciation ligne par ligne.

- **Honoraires**

Montant des honoraires du Commissaire aux Comptes : 17 180 Euros TTC

- **Indemnités**

Montant de l'indemnité de la Présidente (charges comprises) : 18 545 Euros

## 2.05 – ENGAGEMENT HORS BILAN

- **Evaluation des contributions volontaires en nature**

Le bénévolat est valorisé sur la base de 17 personnes ayant participé à des réunions à titre bénévole. La valorisation a été déterminée sur la base d'un SMIC journalier chargé (soit 76.34 €) par jour de réunion.

Sur l'exercice, les 17 bénévoles ont participé à 959,51 jours réunions, pour un montant estimé de 73 246,24 Euros.

- **Droit de tirage**

Le droit de tirage de 1 M€, correspondant à l'emprunt contracté en février 2019, a été utilisé à hauteur de 365 407,20 Euros à la clôture.

## 2.06 - IMMOBILISATIONS AU 31 AOUT 2020

	Valeur début exercice	Acquisitions	Sorties	Fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Logiciel spécifiques FFEPGV	14 333			14 333
I Réseau Structures	442 689	92 000	442 689	92 000
E Learning		171 000		171 000
plateforme Web	93 480			93 480
Web - Inscriptions en ligne	30 843			30 843
Logiciel gestion siege ERP	78 545			78 545
I Programme EPGV	254 346			254 346
Gestion de la formation	126 174			126 174
Bureau virtuel		30 000		30 000
En cours - Immobilisation incorporel	-	7 725		7 725
En cours - I Réseau	-	20 000	20 000	-
En cours - Gestion de la formation	-			-
En cours - Portail Vitafédé	45 000	192 266	72 000	165 266
En cours - E Learning	130 680	25 800	156 480	-
En cours - Bureau virtuel	30 000	12 000	30 000	12 000
<b>TOTAL I</b>	<b>1 246 089</b>	<b>550 791</b>	<b>721 169</b>	<b>1 075 711</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrain	737 734			737 734
Construction	1 168 310			1 168 310
Matériel audio-visuel	23 734			23 734
Matériel informatique	209 675	21 888		231 563
Agencement et installations	1 052 107	88 330		1 140 437
Matériel et mobilier de bureau	183 254		37 257	145 997
<b>TOTAL II</b>	<b>3 374 815</b>	<b>110 218</b>	<b>37 257</b>	<b>3 447 777</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Titres de participations	8 298			8 298
Prêts et autres immobilisations financ.	166 233	17 858	17 626	166 465
<b>TOTAL III</b>	<b>174 531</b>	<b>17 858</b>	<b>17 626</b>	<b>174 763</b>
<b>TOTAL GENERAL (I +II+III)</b>	<b>4 795 436</b>	<b>678 867</b>	<b>776 051</b>	<b>4 698 251</b>

## 2.07 - AMORTISSEMENTS AU 31 AOUT 2020

	Amort début	Augmentation	Diminution	Amort fin exerc.
Terrain				
Logiciels spécifiques FFEPGV	12 984	1 349		14 333
I - Réseau	285 486	77 552	358 353	4 685
E Learning		42 096		42 096
I Programme EPGV	206 468	31 835		238 302
Bureau virtuel		7 444		7 444
Plateforme Web	90 475	2 600		93 075
Web - Inscriptions en ligne	30 843			30 843
Logiciel gestion siege ERP	78 545			78 545
Gestion de la formation	42 058	42 058		84 116
Construction	397 157	24 246		421 403
Matériel audio-visuel	19 505	2 423		21 928
Matériel informatique	159 680	41 006		200 686
Agencement et installations	785 846	41 071		826 917
Matériel et mobilier de bureau	173 971	3 040	37 257	139 755
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 283 018</b>	<b>316 719</b>	<b>395 609</b>	<b>2 204 128</b>

	Etat exprimé en euros	31/08/2020	1 an au plus	plus d'1 an	
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	90 000		90 000	
	Prêts (1) (2)	39 012	8 438	30 575	
	Autres immobilisations financières	37 453	5 584	31 869	
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients	75 521	75 521		
	Créances représentatives des titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés	370	370		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers	396 164	396 164		
	Charges constatées d'avance	52 138	52 138		
		<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>690 658</b>	<b>538 215</b>	<b>152 444</b>
		(1) Prêts accordés en cours d'exercice	11 500		
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	17 626			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	Etat exprimé en euros	31/08/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. et dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	365 407	250 018	115 389	
	Emp. et dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	200	200		
	Fournisseurs et comptes rattachés	358 825	358 825		
	Personnel et comptes rattachés	195 836	195 836		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	216 555	216 555		
	Impôts sur les bénéfices	2 284	2 284		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	64 015	64 015		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	5 001	1 189	3 812	
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	11 667	11 667		
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 219 790</b>	<b>1 100 589</b>	<b>119 201</b>	<b>-</b>
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	488 340			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	122 933			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



## 2.08 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN AU 31 AOUT 2020

Nature des provisions	Montant début exercice 1	Augmentation dotation 2	Diminution reprise 3	Montant fin exercice 4
<b>Prov. pour Risques et charges</b>				
Prov. Risque URSSAF	-			-
Prov. Actions en cours	60 000		60 000	-
Prov. Litiges salariaux	84 000	34 000	60 000	58 000
Prov. s/Prime de 20 ans	77 099	7 849		84 948
Prov. Départ retraite	577 100	103 348	128 962	551 486
Prov. Pour gros entretien	3 963		2 540	1 423
<b>TOTAL I</b>	<b>802 162</b>	<b>145 197</b>	<b>251 502</b>	<b>695 857</b>
<b>Prov. pour dépréciation</b>				
Comptes clients	-		-	-
Stocks	-		-	-
Des autres immobilisations financières		45 000		45 000
<b>TOTAL II</b>	<b>-</b>	<b>45 000</b>	<b>-</b>	<b>45 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>802 162</b>	<b>190 197</b>	<b>251 502</b>	<b>740 857</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>				
exploitation		145 197	251 502	
financières		45 000		
exceptionnelles				

## 2.09 - PRODUITS A RECEVOIR

Subvention ANS	12 000
Subvention MJS	233 333
Ristourne MAIF	41 546
Autres	316

**287 195**

Le montant des produits à recevoir se trouve au bilan dans la rubrique "Autres créances"

## 2.10 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Diverses factures

**52 138**

## 2.11- PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Subvention Ministère de la Justice  
Divers

5 000

6 667

**11 667**

## 2.12 - VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

	31/08/2020		31/08/2019		Variation	
		Net		Net	Montant	%
PRODUCTION VENDUE		203 313		132 505	70 808	0,53
<i>Abonnements revue</i>	7 245		5 089			
<i>Divers</i>	196 068		127 416			
PRODUCTION IMMOBILISEE		-		-	-	#DIV/0!
SUBVENTIONS		397 000		383 567	13 433	0,04
REPRISE SUR PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES		309 639		28 980	280 659	9,68
AUTRES PRODUITS		11 167 462		11 066 404	101 057	0,01
<i>Licences</i>	10 855 395		10 747 727			
<i>Adhésion sections</i>	312 067		318 677			
<i>Divers</i>						
<b>TOTAL</b>		<b>12 077 413</b>		<b>11 611 456</b>	<b>465 957</b>	<b>0,04</b>

## 2.13 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES		PRODUITS	
<b>Sur opérations de gestion</b>		<b>Sur opérations de gestion</b>	
<i>Charges sur exercices antérieurs</i>	4 634	<i>Produits sur exercices antérieurs</i>	14 704
		<i>Produits s/opérations de gestion</i>	1
<b>Sur opérations en capital</b>		<b>Sur opérations en capital</b>	
<i>Valeur Immo cédées</i>	84 336	<i>Ecartis arrondis</i>	5
<i>Ecartis arrondis</i>	2		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>88 972</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>14 710</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 74 262</b>		

**2.14 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS  
GEVEDIT**

(Articles R. 123-196 du code de commerce)

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Quote-part du capital détenue en € (valeur brute)	Quote-part du capital détenue en € (valeur nette)	Résultat du dernier exercice clos	Chiffres d'affaires HT	Prêts et avances consenties à la clôture
<b>A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>								
1 - Filiales (plus de 50% du capital détenu)	7 622	379 795	99,8%	7 607	7 607	-14 385	1 432 618	90 000
2 - Participations (de 10 à 50% du capital détenu)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
<b>B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>								
1 - Filiales non reprises en A : a ) françaises b ) étrangères	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
2 - Participations (de 10 à 50% du capital détenu) a ) françaises b ) étrangères	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

**2.15 - EFFECTIF MOYEN**

	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	18	5
Non cadres	14	
Apprentis	0	
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>5</b>

**SA HOCHÉ AUDIT**

**Société d'Expertise Comptable**

**Société de Commissaires aux Comptes**

**7 bis, rue de Monceau – 75008 PARIS**

**FEDERATION FRANCAISE D'EDUCATION PHYSIQUE  
ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

**46-48, Rue de Lagny 93100 MONTREUIL**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020**

A l'assemblée générale de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

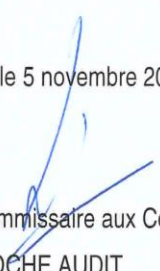
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

#### **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée [au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris, le 5 novembre 2020

  
Le Commissaire aux Comptes  
SA HOÛCHE AUDIT  
représentée par Laurence ZERMATI

**Vos questions sur le rapport financier 2019/2020 ?**

**PROJET DE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des 19 et 20 février 2021 approuve-t-elle les états financiers dont le résultat est excédentaire de 238 709 € et le rapport général du Commissaire aux Comptes de l'exercice clos le 31 août 2020 ?

Résultats :	Pour :		Contre :		Abstention :	
-------------	--------	--	----------	--	--------------	--

**PROJET DE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des 19 et 20 février 2021 approuve-t-elle l'affectation du résultat excédentaire de 238 709 € de l'exercice clos le 31 août 2020 par imputation sur le compte de report à nouveau pour 238 709 € € ?

Résultats :	Pour :		Contre :		Abstention :	
-------------	--------	--	----------	--	--------------	--

**PROJET DE RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des 19 et 20 février 2021 approuve-t-elle le rapport spécial du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2019/2020 ?

Résultats :	Pour :		Contre :		Abstention :	
-------------	--------	--	----------	--	--------------	--